

*Edition
2016*



LA BIO DANS L'UNION EUROPEENNE



Agence
BIO

*Les carnets de l'Agence BIO
Edition 2016*

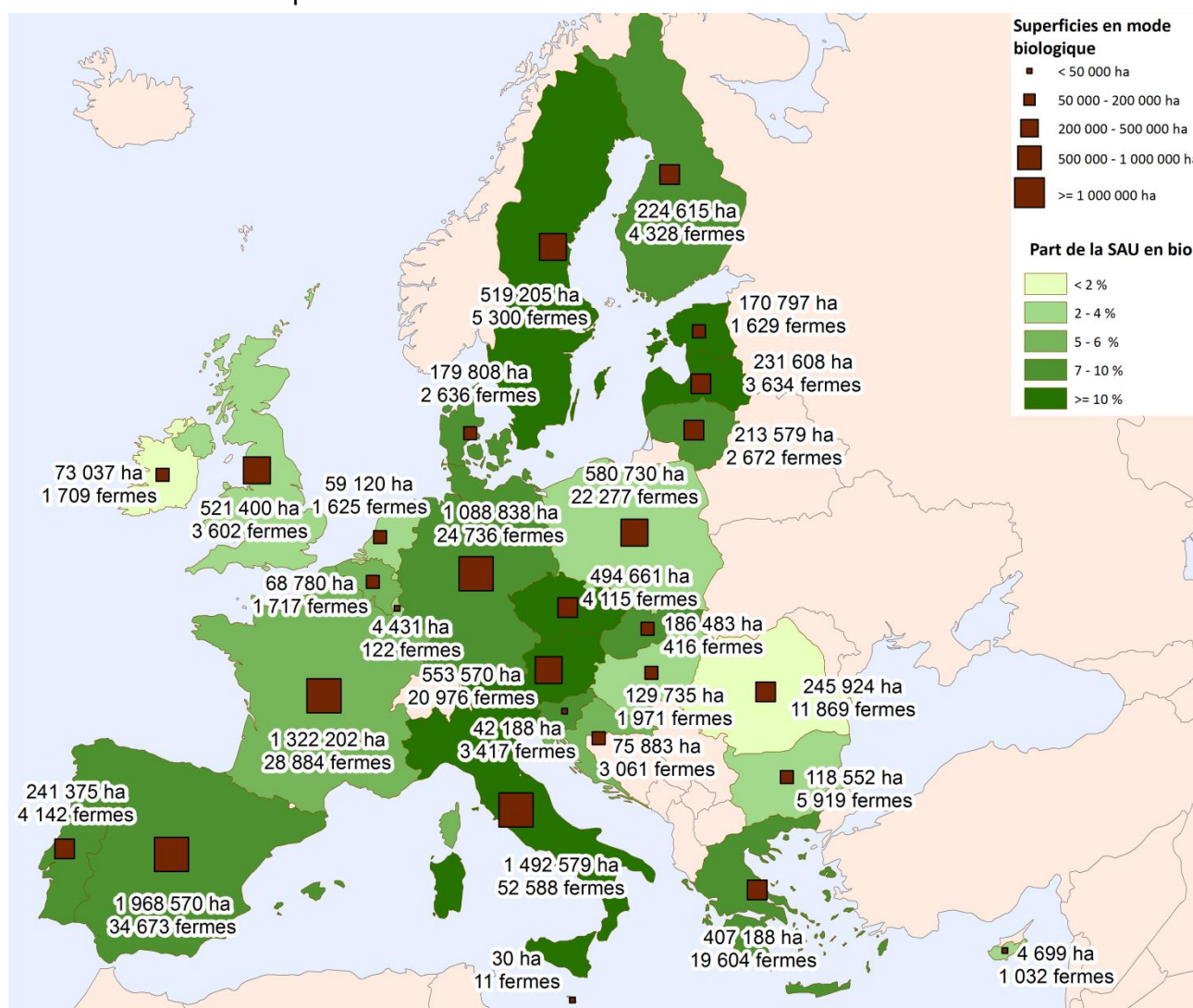




L'agriculture biologique dans l'Union européenne

- **Fin 2014, 256 571 exploitations agricoles** cultivaient **près de 10,3 millions d'hectares** en bio dans l'Union européenne (y compris les surfaces en conversion). La bio représentait **5,7 % de la Surface Agricole Utile européenne**. Entre 2013 et 2014, le nombre d'exploitations agricoles est resté quasiment stable et les surfaces bio ont progressé de 0,8 %.
- D'après les premières estimations, **fin 2015, 268 665 exploitations agricoles** cultivaient **plus de 11,2 millions d'hectares** en bio. La bio représentait **environ 6,2 % de la SAU européenne**. Entre 2014 et 2015, le nombre de fermes et la surface bio de l'UE ont progressé de 4,7 % et 9,2 %.

Superficies cultivées en bio (certifiées et en conversion), nombre d'exploitations bio et part de la SAU totale en bio dans l'Union européenne en 2015

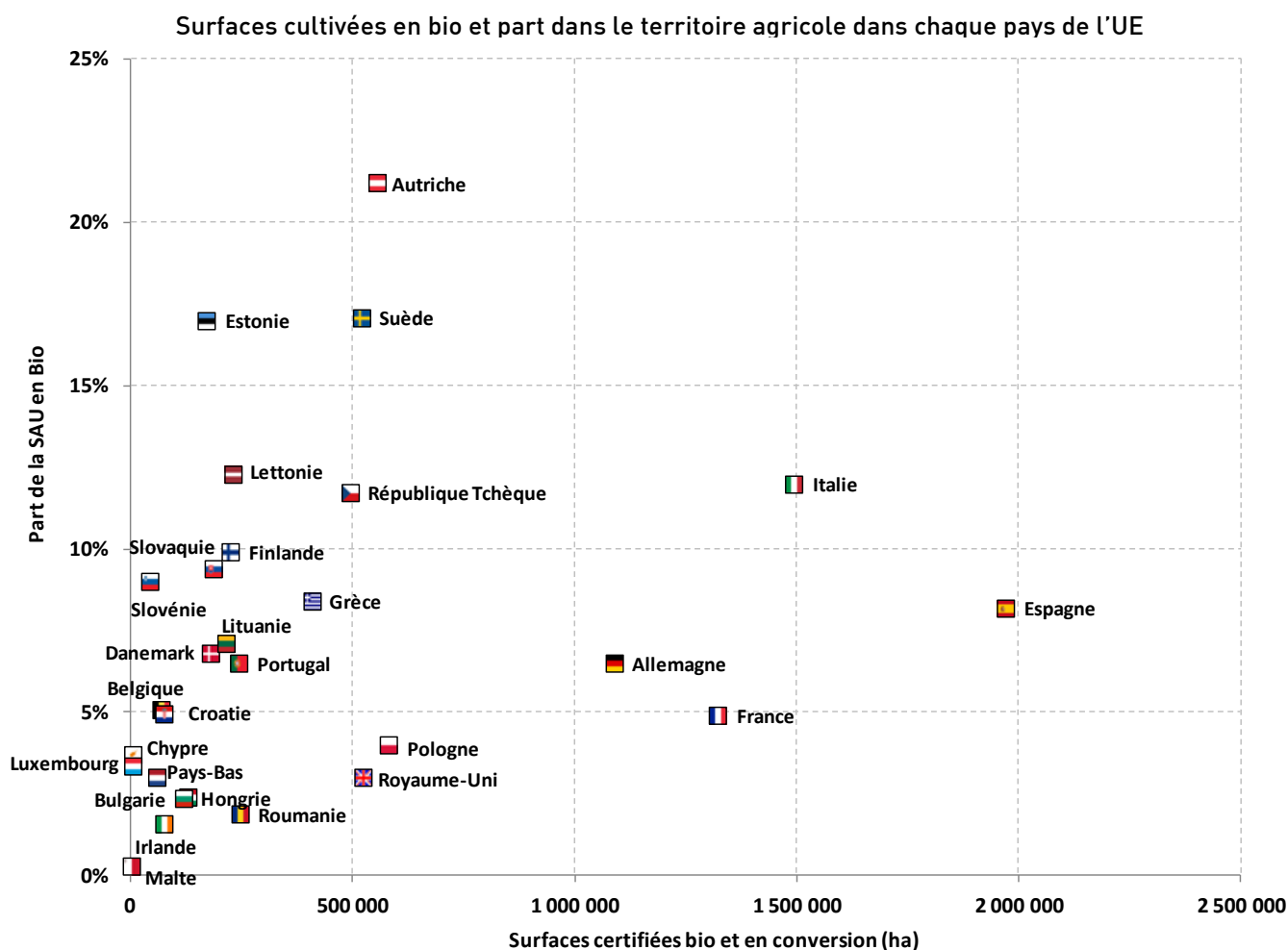


Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes
Donnés fin 2015 sauf pour le Danemark : fin mai 2015



■ En 2015 :

- **62 % des surfaces bio de l'UE dans 6 pays** : Espagne (17 %), Italie (13 %), France (12 %), Allemagne (10 %), Pologne (5 %) et Autriche (5 %).
- **69 % des exploitations bio de l'UE localisés dans 6 pays** : Italie (20 %), Espagne (13 %), France (11 %), Allemagne (9 %), Pologne (8 %), et Autriche (8 %).
- Parmi les Etats membres de l'UE, l'Espagne a la surface bio la plus étendue et l'Autriche la part la plus élevée de son territoire agricole.



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

La France dans l'Union européenne

- Avec 12 % de la SAU bio de l'UE, la France était en 3^e position pour ce qui concerne les surfaces agricoles cultivées en bio et en 18^e position s'agissant de la part de l'agriculture biologique dans le territoire national en 2015.
- L'agriculture biologique française se distingue par la diversité de ses productions.
- Avec un cinquième des préparateurs bio et du marché bio de l'UE, la France est en 2^e position, derrière l'Allemagne.



Superficies et nombre d'exploitations biologiques par pays dans l'UE en 2014 et en 2015

Pays	2014					2015				
	Superficies en mode de production biologique (en ha)	Evolution 2014/2013	Part de la SAU en bio	Nombre d'exploitations biologiques	Evolution 2014/2013	Superficies en mode de production biologique (en ha)	Evolution 2015/2014	Part de la SAU en bio	Nombre d'exploitations biologiques	Evolution 2015/2014
Espagne	1 663 189	3,3%	6,90%	30 602	0,3%	1 968 570	18,4%	8,20%	34 673	13,3%
Italie	1 387 913	5,4%	10,80%	48 650	5,8%	1 492 579	7,5%	12,00%	52 588	8,1%
France	1 117 549	4,5%	4,14%	26 466	3,9%	1 322 202	18,3%	4,91%	28 884	9,1%
Allemagne	1 047 633	0,3%	6,30%	23 398	0,5%	1 088 838	3,9%	6,50%	24 736	5,7%
Pologne	657 902	-1,8%	4,50%	24 829	-6,7%	580 730	-11,7%	3,99%	22 277	-10,3%
Autriche	525 521	-0,2%	20,00%	20 887	-4,2%	553 570	5,3%	21,20%	20 976	0,4%
Royaume-Uni	548 600	-4,6%	3,20%	3 695	-5,7%	521 400	-5,0%	3,00%	3 602	-2,5%
Suède	502 152	0,1%	16,60%	5 190	-2,3%	519 205	3,4%	17,08%	5 300	2,1%
République Tchèque	494 405	0,2%	11,72%	4 023	-0,9%	494 661	0,1%	11,74%	4 115	2,3%
Grèce	256 131	-33,2%	3,10%	20 186	-8,2%	407 188	59,0%	8,40%	19 604	-2,9%
Roumanie	289 252	-4,0%	2,22%	14 159	-4,8%	245 924	-15,0%	1,89%	11 869	-16,2%
Portugal	212 346	7,6%	5,83%	3 374	11,4%	241 375	13,7%	6,50%	4 142	22,8%
Lettonie	203 443	9,5%	11,20%	3 497	0,7%	231 608	13,8%	12,30%	3 634	3,9%
Finlande	212 600	3,1%	9,40%	4 247	-0,9%	224 615	5,7%	9,90%	4 328	1,9%
Lituanie	164 390	-0,9%	5,75%	2 445	-4,9%	213 579	29,9%	7,10%	2 672	9,3%
Slovaquie	180 365	11,3%	9,35%	399	17,0%	186 483	3,4%	9,39%	416	4,3%
Danemark	176 323	-3,0%	6,60%	2 557	-2,7%	179 808	2,0%	6,80%	2 636	3,1%
Estonie	158 071	3,0%	16,00%	1 542	-0,7%	170 797	8,1%	17,00%	1 629	5,6%
Hongrie	124 841	-4,7%	2,68%	1 672	-0,4%	129 735	3,9%	2,40%	1 971	17,9%
Bulgarie	74 350	32,1%	1,49%	3 893	24,7%	118 552	59,5%	2,37%	5 919	52,0%
Croatie	50 054	23,4%	4,03%	2 194	36,4%	75 883	51,6%	4,94%	3 061	39,5%
Irlande	51 871	-3,6%	1,05%	1 275	-5,6%	73 037	40,8%	1,60%	1 709	34,0%
Belgique	66 693	6,7%	5,00%	1 630	7,7%	68 780	3,1%	5,10%	1 717	5,3%
Pays-Bas	58 645	4,8%	3,00%	1 600	-2,9%	59 120	0,8%	3,00%	1 625	1,6%
Slovénie	41 237	6,7%	8,60%	3 289	7,9%	42 188	2,3%	9,00%	3 417	3,9%
Chypre	3 887	-9,9%	3,56%	743	-0,4%	4 699	20,9%	3,70%	1 032	38,9%
Luxembourg	4 490	0,9%	3,43%	119	36,8%	4 430,5	-1,3%	3,37%	122	2,5%
Malte	34	380,9%	0,31%	10	25,0%	30	-10,6%	0,30%	11	10,0%
Total UE	10 273 886	0,8%	5,7%	256 571	0,0%	11 219 587	9,2%	6,2%	268 665	4,7%

N.B. : chiffres de fin mai 2015 pour le Danemark

Sources : Agence BIO, AMI, Ambassade de France en Roumanie, Biowallonie, Bioselena, Eurostat, EVIRA, FIBL/IFOAM, Grüner Bericht, Institute of Agricultural Economics and Information, Jordbruksverket, Latvian Association of Organic Agriculture, les Ministères de l'Agriculture d'Allemagne, d'Autriche, de Croatie, d'Espagne, d'Estonie, de Grèce, du Luxembourg, de Pologne, de République Tchèque, du Royaume-Uni et de Slovaquie, Ministère de l'Environnement et de l'Alimentation, SINAB, SKAL/Bionext, UKSUP et Université Szent

A Noter :

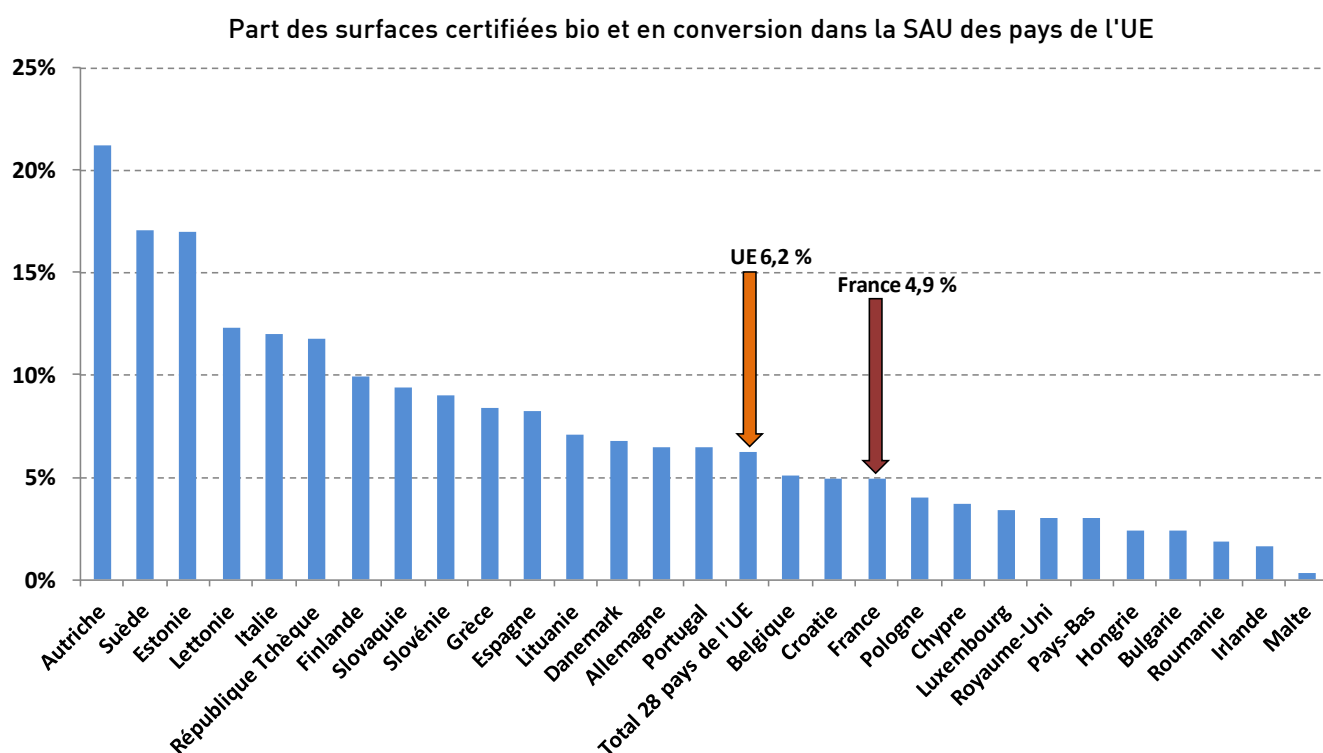
Les statistiques présentées dans ce tableau ont été publiées par les ministères ou d'autres organismes en charge des statistiques bio. Ces chiffres diffèrent parfois de ceux d'Eurostat, car la collecte des données n'a pas lieu au même moment.



La part des surfaces biologiques dans l'ensemble du territoire agricole de l'Union européenne était de 6,2 % en 2015.

Cette part variait fortement d'un pays à l'autre.

- Avec 21,2 % de la SAU en 2015, l'**Autriche** est le pays de l'Union européenne où la surface certifiée bio et en conversion dans le territoire agricole national est la plus importante. Elle est suivie de la Suède (17,1 %), l'Estonie (17,0 %), la Lettonie (12,3 %) et l'Italie (12,0 %). La part de la SAU en bio était supérieure à 6 % dans quinze pays en 2015.



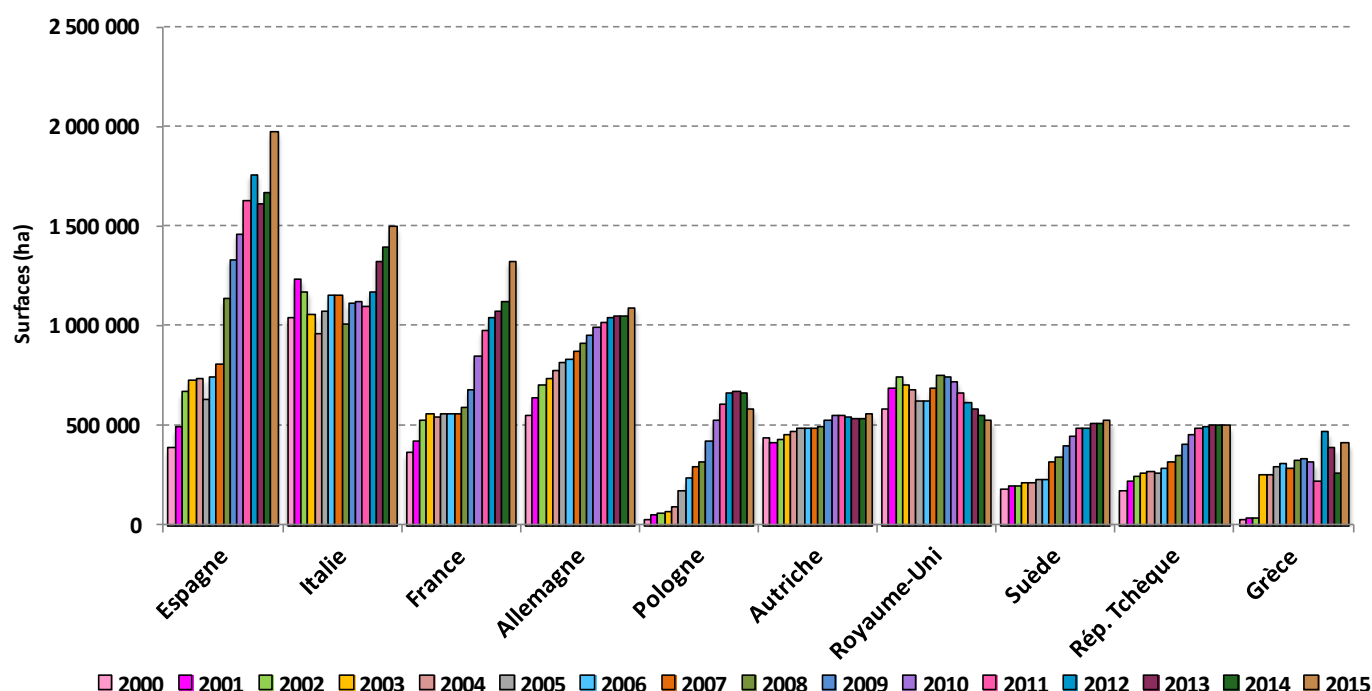
Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

De 2000 à 2015, la situation a évolué plus ou moins vite et plus ou moins régulièrement selon les pays.

- En **Espagne**, les surfaces bio ont été multipliées par 5,2 en quinze ans. Après une baisse des surfaces espagnoles en 2013, elles ont progressé en 2014 et 2015. L'essentiel de la production bio espagnole est exporté.
- Au cours de cette période, la progression des surfaces bio en **Allemagne** s'est effectuée de manière régulière. En revanche, les surfaces **italiennes** ont oscillé d'une année à l'autre. Au Royaume-Uni, les surfaces sont en baisse depuis 2009.



Evolution des surfaces certifiées bio et en conversion dans les 10 premiers pays producteurs de l'UE depuis 2000



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

- **Les plus fortes progressions ont été enregistrées dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale⁽¹⁾** qui cultivaient 22 % des surfaces bio européennes en 2015. Toutefois, sur un plan général, les filières y sont peu organisées. La production mise sur le marché est donc encore relativement faible, mis à part certains secteurs précis comme les fruits rouges.
- Les surfaces cultivées dans les PECO ont été multipliées par 7,4 entre 2000 et 2015. En 2015, sur un total de près de 2,5 million d'hectares, 23 % des surfaces bio des Pays d'Europe Centrale et Orientale se trouvaient en Pologne et 20 % en République tchèque. La Roumanie arrivait à la troisième place (10 %) et la Lettonie à la quatrième place (9 %).
- Les surfaces cultivées en bio dans les Pays baltes ont été multipliées par 32,4 en quinze ans.

Note :

(1) PECO : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.



Une part de surfaces en conversion élevée dans un grand nombre de pays de l'UE

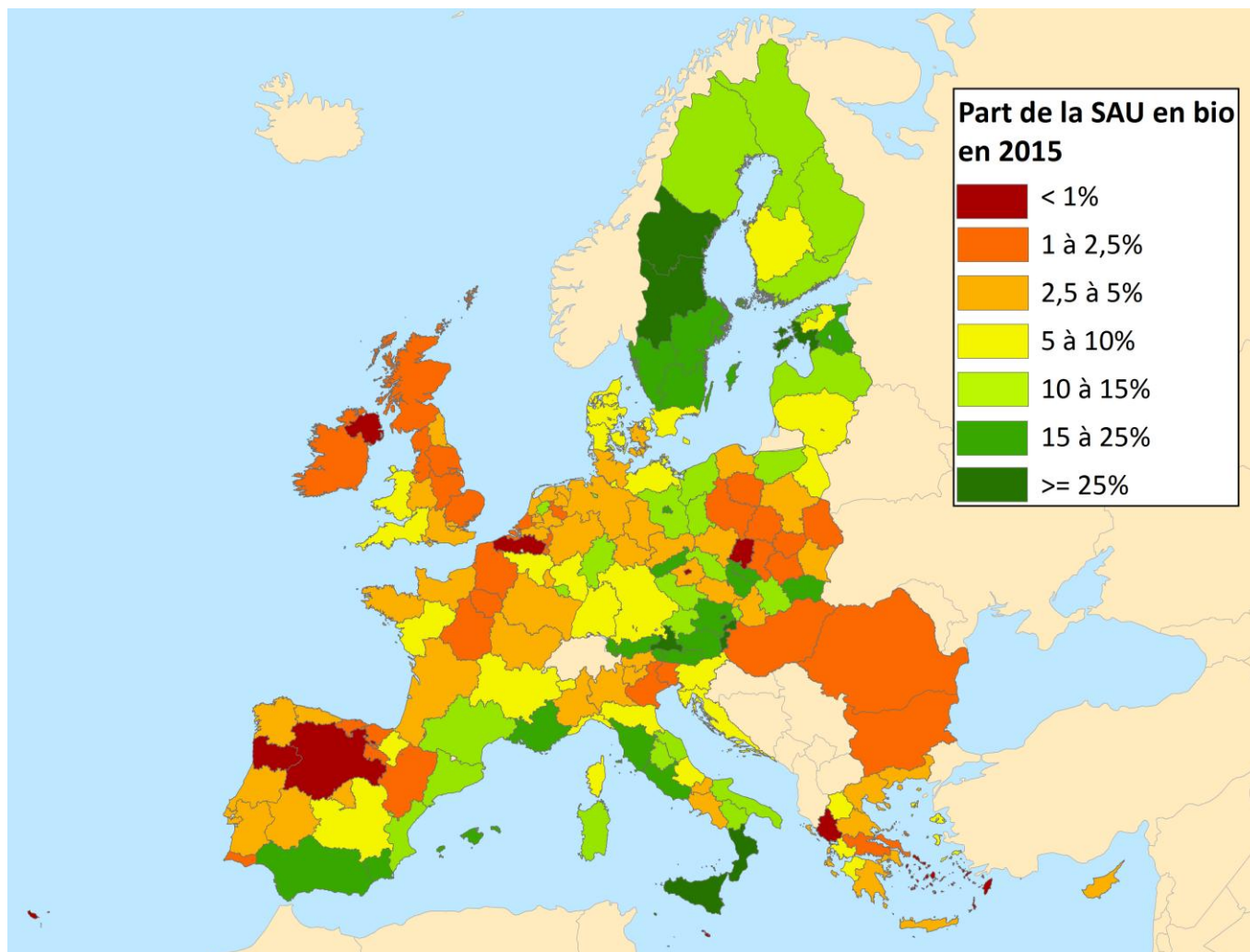
- En 2014, les surfaces en conversion :
 - dépassaient 80 % en Bulgarie (82 %),
 - dépassaient 60 % en Croatie (66 %),
 - dépassaient 20 % en Lituanie (38 %), au Portugal (35 %), en Irlande (34 %), en Lettonie (31 %), à Chypre (31 %), en Roumanie (29 %), en Espagne (28 %), en Italie (27 %), en Hongrie (27 %), en Slovaquie (24 %), en France (23 %) et en Slovénie (23 %),
 - atteignaient ou dépassaient 10 % au Luxembourg (près de 20 %), en Estonie et en Finlande (15 % chacun), en Pologne (14 %), au Danemark (12 %), en Suède, à Malte et en République Tchèque (10 % chacun),
 - étaient inférieures à 10 % en Grèce (5 %), au Royaume-Uni (4 %) et aux Pays-Bas (4 %).
- Au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, la part des surfaces en conversion est faible depuis plusieurs années.

Des spécificités régionales marquées au sein de chaque pays

- **La part des surfaces bio et en conversion** dans l'Union européenne est spécialement développée dans certaines régions. En 2015, elle était :
 - **supérieure à 50 %** dans la région de **Salzbourg** en Autriche,
 - **supérieure à 30 %** dans l'**Ouest** de l'Estonie et en **Calabre** (Italie),
 - entre 25 et 30 % dans deux régions de Suède : Norrland central et Centre-Nord, dans deux régions d'Autriche : Burgenland et Vienne et en Sicile,
 - entre 20 et 25 % dans plusieurs régions d'Autriche : Tyrol, Styrie et Carinthie, dans deux régions de République Tchèque : Nord-Ouest et Moravie-Silésie, en Andalousie et dans le Kirde-Eesti en Estonie.
 - entre 15 et 20 % dans deux régions d'Autriche : Voralberg et Basse-Autriche, dans plusieurs régions de Suède : Centre-Est, Ouest, Stockholm, Småland et Îles, d'Espagne : Baléares et Murcie, en Slovaquie orientale, dans les Îles Åland en Finlande, dans le Latium et en Toscane en Italie, dans la région de Berlin, en Moravie centrale en République tchèque, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et dans le Sud de l'Estonie,
 - entre 10 et 15 % en Slovaquie centrale et dans la région de Bratislava, dans plusieurs régions d'Allemagne : Brême, Sarre, Hesse et Brandebourg, de Pologne : Poméranie occidentale, Voïvodie de Lubusz et Varmie-Mazurie, en Haute-Autriche, dans le Sud-Ouest et le Nord-Est de la République Tchèque, dans plusieurs régions d'Italie : Pouilles, Marche, Sardaigne, Ombrie et Basilicate, de Finlande : Nord, Est et Sud, dans le Pohja-Eesti en Estonie, en Occitanie, dans trois régions d'Espagne : Catalogne, Valence et Canaries et dans le Flevoland aux Pays-Bas.
- En revanche, la part de la SAU cultivée en bio est inférieure à 1 % à Malte, dans la Voïvodie d'Opole en Pologne, en Castille-et-Léon en Espagne, dans les Flandres en Belgique, dans trois régions du Portugal : Açores, Madère et le Nord et dans deux régions de Grèce (Epirus et Egée du Sud).



Part des surfaces certifiées bio et en conversion dans la SAU totale à l'échelon régional en 2015



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes
Chiffres 2015 sauf pour : Portugal et Grèce : 2013

Plus de 48 000 préparateurs bio recensés dans l'UE en 2015

- Les trois principales catégories de produits bio transformés sont **les fruits et légumes, les céréales et le lait**.
- En 2015, **l'Allemagne était à la première place** avec 14 280 préparateurs de produits bio, devant la France (9 764) et l'Italie (7 061). 64 % des préparateurs bio de l'Union européenne étaient localisés dans ces trois pays.
- Le nombre de préparateurs bio tend à progresser dans la plupart des pays. Il existe néanmoins de fortes différences d'un pays à l'autre. Par exemple, dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale et dans les Pays baltes, le nombre total d'entreprises de collecte, de transformation et de conditionnement de produits bio s'élevait à 2 610 en 2015, ce qui est très bas au regard des surfaces bio.

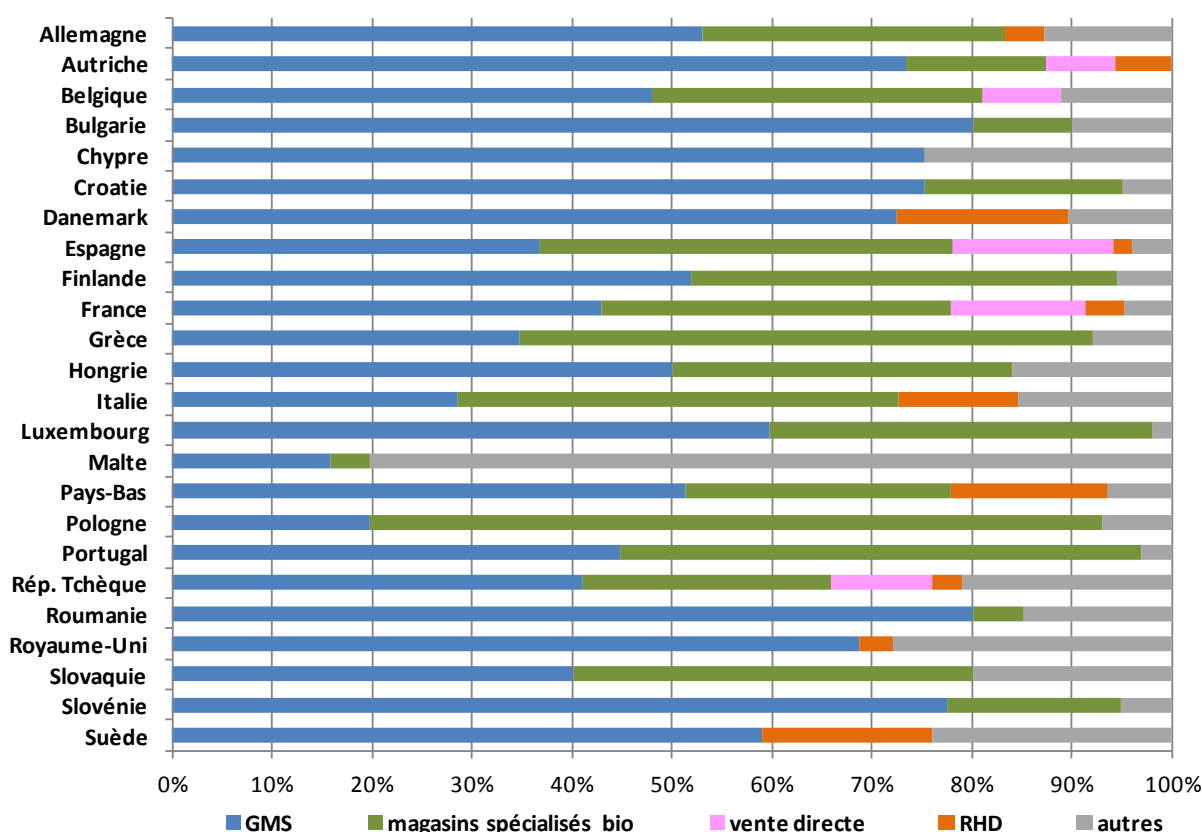


Des circuits de distribution plus ou moins diversifiés et structurés

- En France, Allemagne, Pays-Bas, en Italie, en Belgique, en Espagne et en République Tchèque, les circuits de distribution sont relativement diversifiés. En Italie, la restauration collective est un débouché important aux côtés des magasins spécialisés, de la vente directe sous différentes formes avec, en particulier, le développement des groupes d'achat familiaux, l'agritourisme et, dans une moindre mesure, la grande distribution.
- En Autriche, au Danemark, au Royaume-Uni, en Suède et au Luxembourg, la grande distribution domine nettement.
- Dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale, la bio se développe à partir des ventes sur les marchés, des petits magasins, plus ou moins spécialisés, et avec l'arrivée progressive de la grande distribution.
- Au Portugal, la distribution spécialisée est le principal circuit de distribution des produits bio.



Importance des différents canaux de distribution de produits bio par pays⁽¹⁾



Source : Agence BIO d'après Ecozept et différentes sources européennes

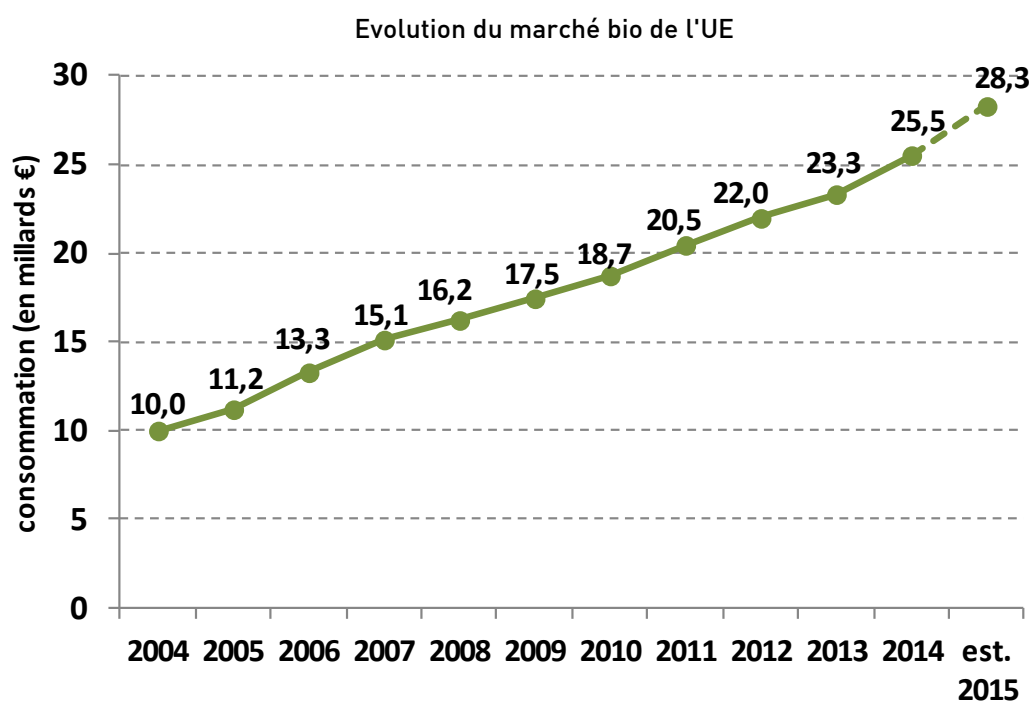
Note :

(1) L'importance des différents circuits n'est pas connue pour les pays Baltes. S'agissant de l'Irlande, la grande distribution domine, mais la répartition précise entre les circuits n'est pas connue.



La consommation de produits biologiques à la hausse malgré le contexte économique

- La consommation de produits bio a été estimée, pour 2014, à 25,5 milliards €, soit une progression globale de 9,5 % par rapport à 2013. L'estimation provisoire pour l'Union européenne pour 2015 est de 28,3 milliards €.
- 70 % des produits bio (en valeur) étaient consommés dans quatre pays en 2014 : Allemagne (30 %), France (20 %), Italie (10 %) et Royaume-Uni (9 %). Cependant, ce sont les Danois, les Autrichiens et les Suédois qui remplissent le plus leurs paniers de produits bio avec une part des produits bio dans les achats alimentaires respectivement de 8,4 % (en GMS), 8,0 % et 7,7 % en 2015.
- En 2015, le marché bio suédois a été particulièrement dynamique (+39 % vs 2014)⁽¹⁾.
- La place de la bio en restauration collective a fortement progressé ces dernières années dans plusieurs pays de l'Union européenne, en particulier au Danemark et en Suède⁽²⁾.



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

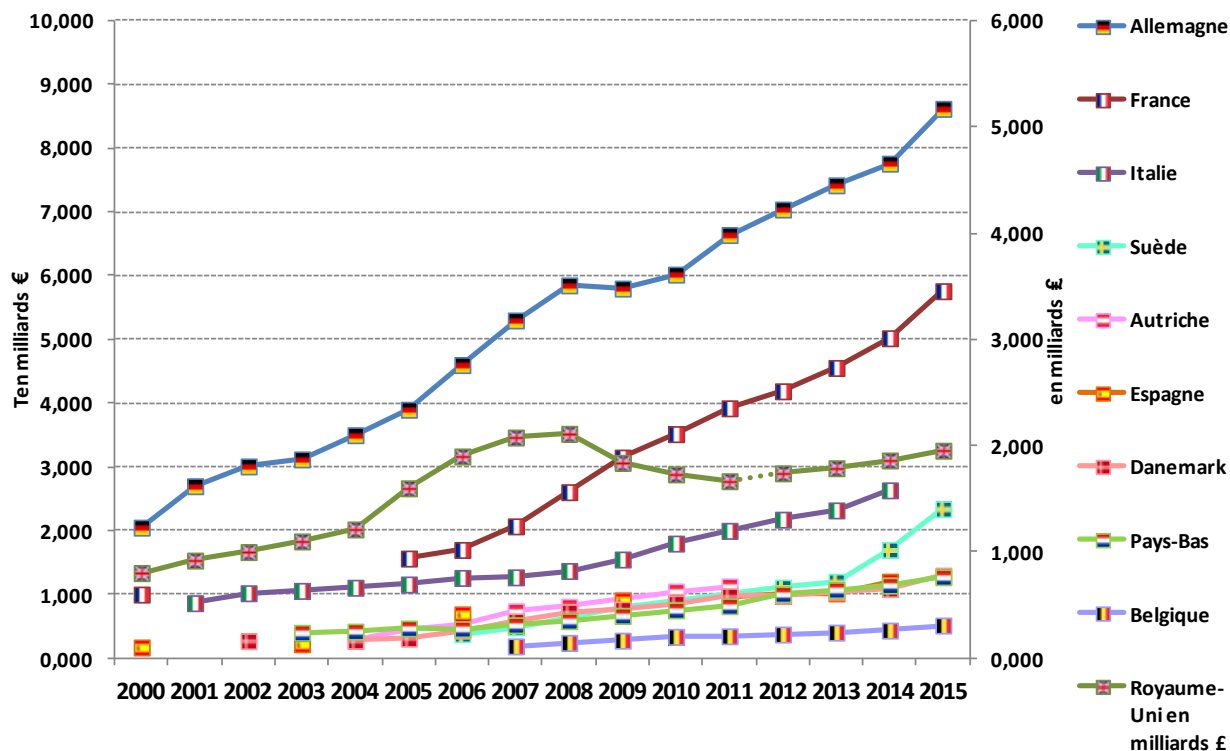
Note :

(1) Cf. page 14 pour plus d'informations sur le marché bio suédois.

(2) Cf. page 15 et suivantes

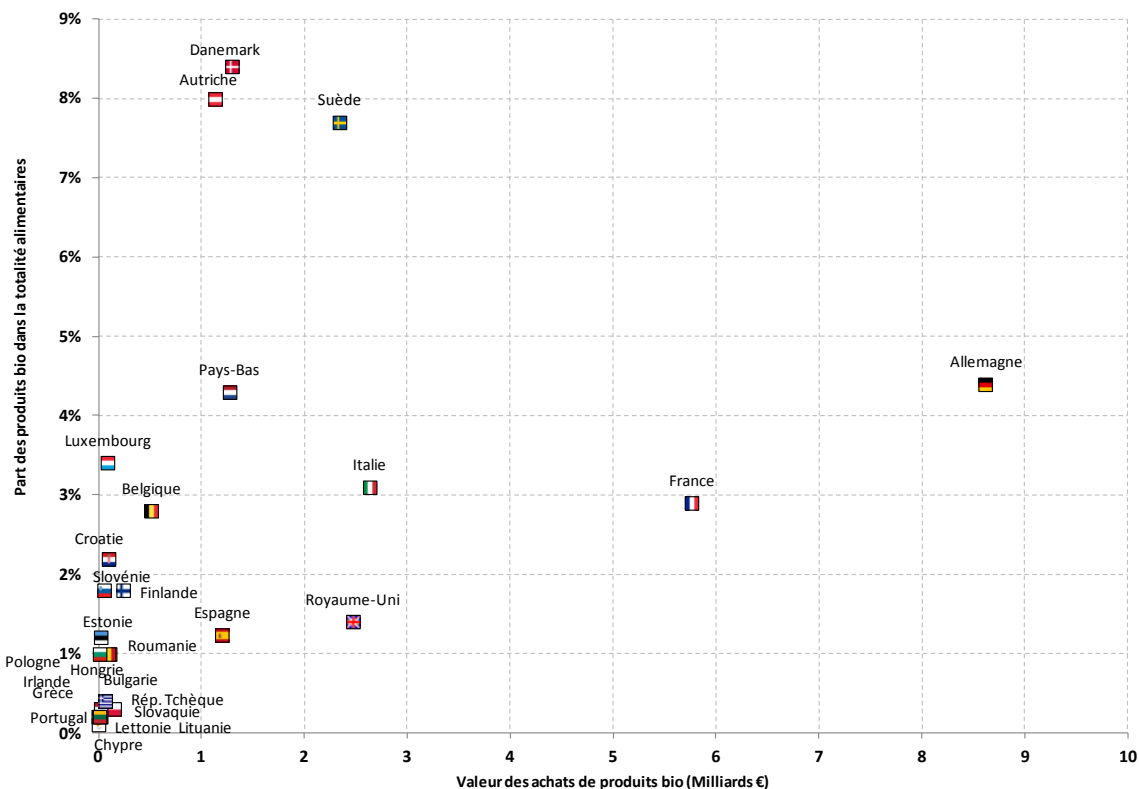


Evolution des principaux marchés bio de l'Union européenne



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes
N.B. : en £ pour le marché du Royaume-Uni et en € dans les autres pays

Valeur des achats de produits bio dans chacun des pays de l'UE et part dans la consommation alimentaire totale



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

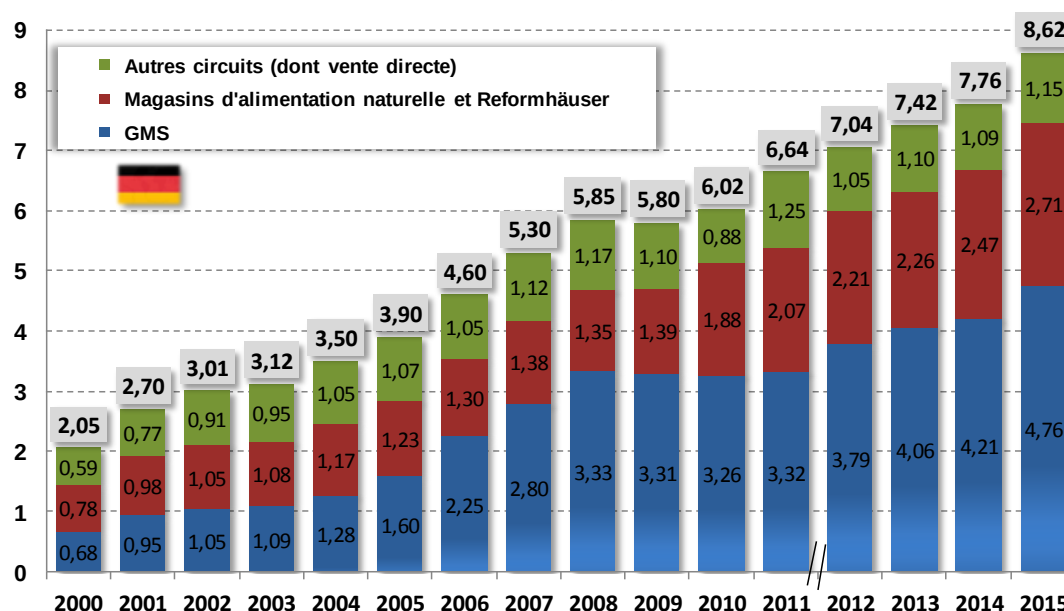


Focus sur les marchés bio allemand, britannique et suédois

■ L'Allemagne : premier marché bio de l'UE

- Le marché allemand a plus que quadruplé en quinze ans, atteignant 8,62 milliards € en 2015.
- La part des ventes de produits alimentaires bio réalisées en grande distribution généraliste a augmenté fortement entre 2000 et en 2015⁽¹⁾.
- En 2015, les ventes de produits bio ont augmenté de 11,1 % en valeur par rapport à 2014. Cette hausse est principalement due à la progression des volumes vendus. Le taux de croissance a été plus important en grande distribution qu'en magasins spécialisés bio⁽²⁾. Les ventes de produits bio ont particulièrement progressé en hard discount⁽³⁾.

Evolution de la consommation de produits bio (hors restauration collective) en Allemagne entre 2000 et 2015 (en valeur, milliards €)⁽¹⁾



N.B. : La méthode utilisée jusqu'en 2011 n'est pas comparable à celle utilisée à partir de 2012.

Source : Groupe de travail sur le marché bio à partir des données GfK, Nielsen et Klaus Braun

(AgroMilagro, AMI, BioVista, BÖLW, GfK, Université de Weihenstephen-Triesdorf, Klaus Braun, Nielsen et Université de Kassel)

- Fin 2015, l'Allemagne comptait 2 370 magasins spécialisés bio, totalisant une surface de vente de plus de 555 000 m². Environ un tiers des magasins a un espace restauration/snack.
- La consommation de produits bio se développe plus vite que la production, les importations sont globalement bien supérieures aux exportations⁽⁴⁾.

Notes :

(1) En raison notamment de l'élargissement de la gamme bio des discounters en 2007/2008.

(2) Contrairement à 2014.

(3) Notamment grâce à l'élargissement de la gamme de produits bio proposés sous MDD.

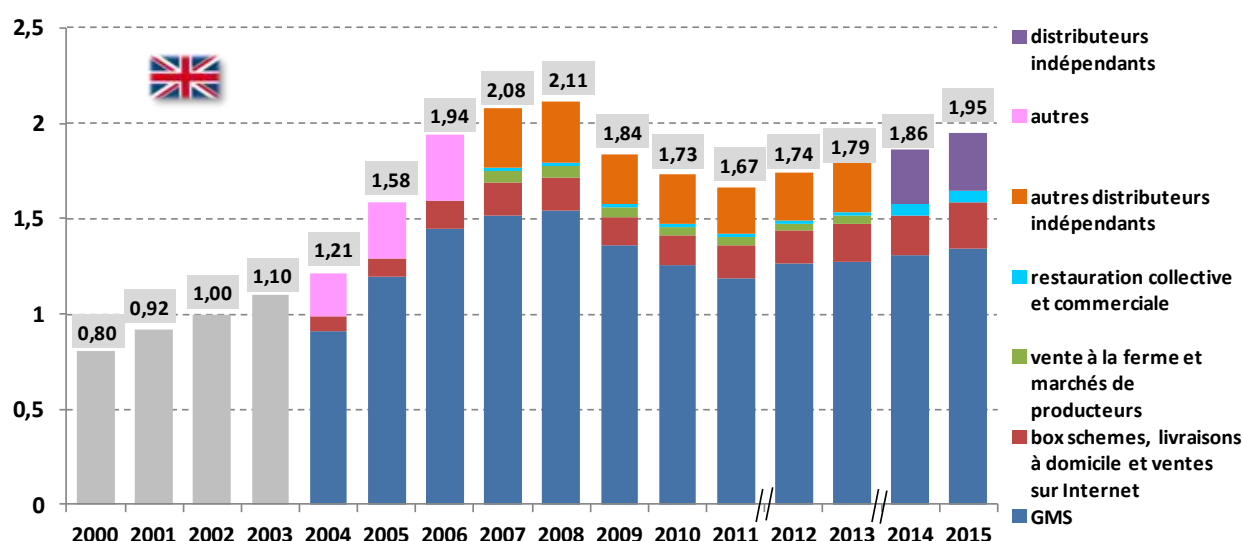
(4) Importations et exportations au sens large, i.e. y compris échanges intracommunautaires.



■ Le Royaume-Uni : hausse du marché depuis 2013

- Après des années de très forte croissance, le marché bio britannique a diminué de 2009 à 2012. Il progresse à nouveau depuis 2013. D'après les experts de la Soil Association, les deux principaux facteurs de cette reprise des ventes sont le développement de nouveaux produits bio et une commercialisation accrue de produits bio⁽¹⁾.
- **En 2015, les ventes de produits bio ont progressé de 4,9 %, atteignant 1,954 milliard £** (2,47 milliards €). Cette hausse a eu lieu dans un contexte de baisse des dépenses alimentaires de 0,9 %.
- **En 2015, les ventes de produits bio ont progressé dans tous les circuits.** La RHD est celui qui a connu le plus fort taux de croissance (15 %), devant celui des "box schemes"⁽²⁾ et de la vente sur Internet (+9 %) et les distributeurs indépendants (+7,5 %). Les ventes de produits bio en GMS ont progressé de 3,2 %.
- En 2015, les ventes de produits laitiers bio ont été stables par rapport à 2014, celles d'œufs bio ont augmenté de 2,6 %, celles de volailles de 13,1 %, celles de poisson de 25 % et celles de fruits de 10,6 %. En revanche, les ventes de légumes ont reculé de 0,3 % et celles de viande et de saucisses de 8,1 %.

Evolution de la consommation de produits bio au Royaume-Uni entre 2000 et 2015 (en milliards £)³



Source : Agence BIO d'après Soil Association

- Le **bien-être animal** et les **bienfaits environnementaux** apparaissent maintenant comme les principales raisons d'achats de produits bio au Royaume-Uni, devant la santé.

Notes :

(1) Cependant, la controverse de la viande chevaline de 2013 a aussi donné un coup de pouce aux ventes de viande bovine bio.

(2) Livraison de produits frais sur un point de vente ou à domicile.

(3) Pour 2013, la Soil Association a utilisé une nouvelle méthode de calcul, se basant sur les données Nielsen pour les ventes dans la grande distribution à la place de celles du panel Kantar. Les données antérieures pour la GMS étaient sous-estimées. Le chiffre 2012 a été revu, mais pas ceux des années précédentes. Dans la réalité, il y a eu une baisse de 1,5 % entre 2011 et 2012, qui ne peut pas être visualisée sur ce graphique.

En 2014, la Soil Association a revu ses catégories. L'analyse du marché de la RHD a été fortement approfondie. Auparavant, une partie des ventes était incluse dans d'autres catégories. La catégorie distributeurs indépendants inclut la vente à la ferme et les marchés de producteurs.



■ La Suède : le marché bio le plus dynamique de l'UE

- **Le marché bio suédois connaît une forte progression depuis 2014.** Il a augmenté de 38 % en 2014 et de 39 % en 2015, atteignant 21,5 milliards de couronnes suédoises (2,34 milliards €). La **santé** apparaît comme l'une des principales raisons de consommer bio pour les Suédois. La population a été marquée par les scandales alimentaires de ces dernières années, ainsi que par plusieurs études, en particulier par un film qui montrait la diminution des résidus de pesticides dans l'urine d'une famille grâce à une diète bio⁽¹⁾ et par une étude établissant que la chair des bananes conventionnelles contient des résidus de pesticides⁽²⁾. Il y a également une préoccupation croissante pour la préservation de l'environnement et le bien-être animal. Un effort particulier a été fait par plusieurs chaînes de la grande distribution en 2015 : lancement de nouveaux produits ou gammes de produits bio, meilleure signalisation en magasin et lancement d'importantes campagnes de promotion.
- En 2015, la grande distribution a représenté 59 % du marché bio suédois en valeur, le monopole (Systembolaget) 16 % et la RHD 17 %⁽³⁾. C'est dans le Monopole suédois que les ventes bio ont le plus progressé en 2015 (+68 %⁽⁴⁾). Dans la grande distribution, la hausse a été de 40 %.
- Au cours du premier semestre 2016, les ventes de produits bio (hors RHD) ont progressé de 23 % par rapport au premier semestre 2015. Les ventes pourraient augmenter davantage s'il y avait davantage de produits bio disponibles. Les produits bio ont atteint une **part de 9 %** en valeur dans le marché alimentaire (hors RHD)⁽⁵⁾. D'après Ekoweb, le marché bio pourrait atteindre 45,5 milliards de couronnes suédoises (près de 5 milliards €) en 2025.

Résultats d'une enquête réalisée en janvier 2016 par Ekoweb (échantillon de plus de 1 000 Suédois, représentatif de la population)

- 87 % des Suédois estiment que les pesticides présents dans les aliments conventionnels représentent un risque pour la santé.
- Bien que la principale raison de non achat de produits bio soit le prix, plus de 70 % des Suédois se déclarent prêts à payer plus cher pour les aliments bio que pour des produits conventionnels. Les personnes interrogées estiment qu'une différence de prix comprise entre 1 et 20 % est raisonnable.
- 25 % des Suédois estiment qu'ils vont augmenter leurs achats de produits bio au cours des trois prochains mois.
- Parmi les Suédois qui ne consomment pas encore de produits bio, 5 % estiment qu'ils vont commencer à le faire.

Notes :

(1) Cette étude a été réalisée par l'IVL, l'Institut Suédois de Recherche Environnementale.

(2) Suite à cette étude, plusieurs chaînes de distribution suédoises ne vendent plus que des bananes bio.

(3) Cf. p 16 pour plus d'informations sur la bio en RHD en Suède.

(4) La bière et le vin représentent plus de 90 % des ventes totales de Systembolaget. Les ventes de bières bio ont progressé de 152 % en 2015 et celles de vins bio de 55 %.

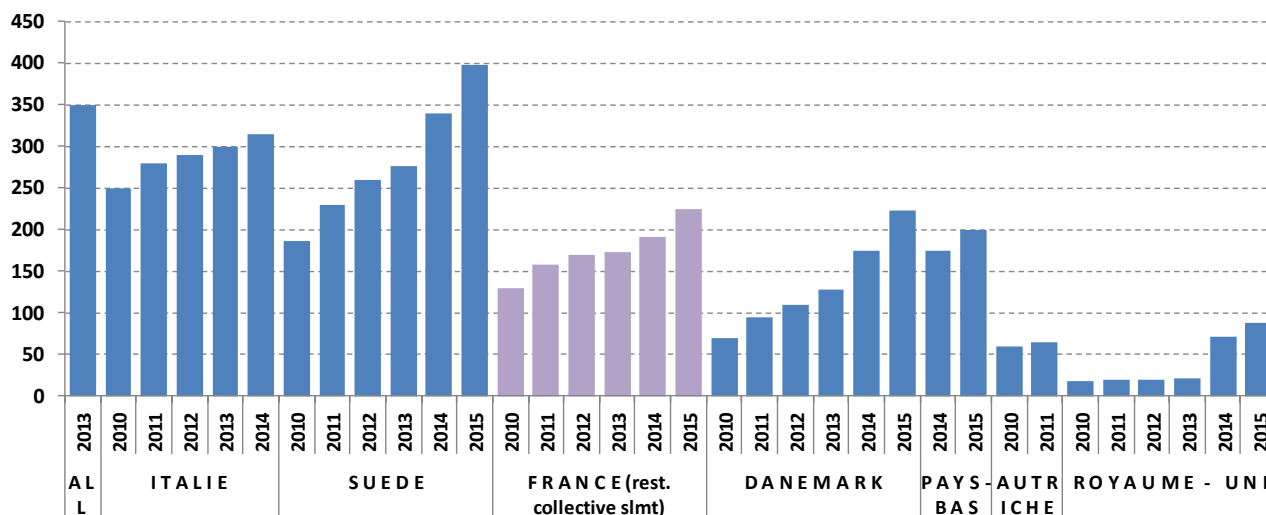
(5) Contre 7,7 % en 2015 et 5,6 % en 2014.



Focus sur les produits bio en RHD

■ La place de la bio en RHD progresse :

Les ventes de produits bio en RHD (estimations en millions €)



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

- **En Italie, l'introduction de produits bio en restauration scolaire a débuté en 1986.** Ils sont davantage utilisés dans les écoles que dans le reste de la restauration collective. En 2015, **plus de 1,23 million de repas quotidiens avec des ingrédients bio** ont été servis en moyenne dans la restauration scolaire. 1 250 cantines⁽¹⁾ bio étaient dénombrées en Italie en 2015. Les régions servant le plus de repas bio sont situées dans le Nord. 24 % des cantines bio déclarent utiliser au moins 70 % d'ingrédients bio. 70 % des produits utilisés dans la restauration scolaire romaine sont bio.

Des produits bio ont également été introduits dans les hôpitaux, mais à une moindre échelle.

L'utilisation de produits bio se développe en **restauration commerciale**. 450 restaurants bio étaient dénombrés en 2015. Il existe deux marques privées : "100 % Bio Gourmet" quand il y a une utilisation exclusive d'ingrédients bio et "Menù Bio Gourmet" pour les menus ou les spécialités bio (avec au moins 70 % d'ingrédients bio)⁽²⁾.

- **En Allemagne, l'utilisation de produits bio dans la restauration universitaire a commencé dans les années 90⁽³⁾.** Aujourd'hui, la plupart des 58 établissements utilisent des produits bio et plus de la moitié sont certifiés bio. Certains proposent quotidiennement des repas totalement ou partiellement bio et d'autres organisent des actions ponctuelles de type "Semaine Bio"⁽⁴⁾. Aujourd'hui, **environ 5 000 cuisines de la restauration collective utilisent des produits bio** (dont 2 500 certifiées bio⁽⁵⁾). Berlin, Munich, Hambourg et Muenster ont intégré des produits bio à leurs appels d'offre pour la restauration collective publique.

Notes :

(1) En Italie, "cantine" désigne l'ensemble des lieux de restauration scolaire dépendant d'une même collectivité publique.

(2) Un site www.gourmetbio.it a été créé.

(3) Le premier restaurant universitaire à avoir introduit des produits bio est celui d'Oldenburg en 1993. En 2015, 31 % de ses achats en valeur étaient bio.

(4) En 2009, sur 740 restaurants, bistros et cafés universitaires, la part de la bio était d'environ 9 % en valeur.

(5) Les cuisines qui ne sont pas menées à titre commercial (écoles et crèches préparant les repas en interne) ne sont pas obligées de se faire certifier.



Le Réseau des **Bio Städte** (12 villes bio) a lancé un projet pour développer l'utilisation de bio par les municipalités notamment grâce à la publication d'un guide.

A Munich, le programme **"Bio für Kinder"**⁽¹⁾ a permis à 32 écoles et crèches de servir au total environ 648 000 repas bio entre 2006 et 2012 avec le support d'entreprises mécènes. Elles ont toutes maintenu les repas bio malgré la fin des subventions.

Bien que ce soient les Länder qui aient la responsabilité des cantines, il existe une **recommandation au niveau national pour l'utilisation de produits bio en restauration scolaire: un minimum de 10 %**. En 2014, les repas servis dans les écoles berlinoises contenaient, en moyenne, près de 40 % d'ingrédients bio.

Une initiative nationale a été mise en place en 2006 pour développer l'utilisation de produits bio dans les crèches et les écoles : **"Bio kann jeder"**⁽²⁾, avec pour objectif de convaincre les responsables de cantines, les éducateurs, les enseignants et les parents de l'importance d'utiliser des produits bio en restauration scolaire. Un réseau national de nutritionnistes est mobilisé et des réunions et ateliers sont organisés pour informer le personnel et les parents.

L'hôpital pour enfants Saintes Maries de Landshut (en Bavière) a été la première clinique infantile à proposer des menus totalement bio à ses patients.

Le **réseau des Mentors Bio** a été créé en 2004. Son objectif est de promouvoir l'introduction de produits bio en restauration collective.

- **En Suède, l'objectif public était d'introduire au moins 25 % de produits bio**⁽³⁾ **dans toutes les municipalités d'ici 2013** (écoles maternelles et primaires, hôpitaux et autres institutions publiques). En 2013, la moyenne nationale était de 23 %. En 2013, 46 villes, 10 comtés et deux régions avaient atteint l'objectif de 25 %. Il n'existe pas de nouvel objectif pour le moment.

De nombreuses collectivités locales se sont fixées leurs propres objectifs pour la restauration collective, par exemple : Malmö, Lund, Borlänge, Uppsala, Västerås et Södertälje: 100 % d'ingrédients bio d'ici 2020, Umeå : 35 % d'ici 2015, Comté d'Uppsala : 35 % d'ici 2014, Région de Skåne : 50 % d'ici 2016 et Göteborg : 100 % de viande bio.

Quelques collectivités locales font figure de locomotives : les villes de Borlänge (49 %), Lund et Södertälje (55 % chacune), de Vellinge (72 %) et le comté de Kronoberg (45 %)⁽⁴⁾.

La progression des produits bio en restauration commerciale est plus faible qu'en restauration collective. Depuis 2012, tous les restaurants à l'intérieur des trains proposent des menus bio et un grand nombre d'hôtels servent exclusivement du café et du lait bio.

En 2013, KRAV a lancé un projet **"Restaurant for 1 000"** afin d'augmenter le nombre de restaurants et de traiteurs certifiés bio.

- Au **Danemark**, les cuisines publiques ont développé l'utilisation de produits bio suite au premier plan de développement de l'agriculture biologique de 1995. Pour soutenir cette évolution, le Parlement danois a mis en place en 1997 un **fonds pour soutenir les projets d'introduction de produits bio en restauration collective**.

En 2000, le **projet "Dogme 2000"** a été lancé par 3 municipalités: Albertslund, Ballerup et Copenhague (rejointes par la suite par 9 autres). Un de leurs objectifs était de fournir 75 % de produits bio (en volume) en restauration publique. Copenhague est même allée plus loin avec un objectif de 90 % de produits bio d'ici 2015 (objectif presque atteint : 88 % en 2015).

Notes :

(1) Du bio pour les enfants

(2) Bio, tout le monde peut le faire

(3) En valeur

(4) En 2013 pour Borlänge et Kronoberg, en 2015 pour les autres collectivités.



Le logo **"Det Økologiske Spisemærke"** a été créé en 2009 . Il est géré et contrôlé par l'Etat pour distinguer les établissements selon le pourcentage de matière première bio : or (90 à 100 %), argent (60 à 90 %) et bronze (30 à 60 %)⁽¹⁾. En 2016, plus de 1 800 cantines, hôpitaux, garderies, cafés, restaurants et hôtels danois utilisent ce logo, y compris des restaurants étoilés Michelin. Des festivals de musique se servent également de ce logo, comme le Roskilde Festival et le Northside Festival⁽²⁾.

Fin 2011, le Gouvernement danois s'est fixé pour objectif que, **d'ici 2020, en moyenne, 60 % d'ingrédients bio** soient servis dans les restaurants collectifs publics (800 000 repas quotidiens). Il estime possible d'atteindre l'objectif avec le même budget en cuisinant des produits bruts et en formant le personnel. Il soutient d'ailleurs financièrement la formation des cuisiniers, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé. Afin d'aider les cuisines à introduire des produits bio dans leurs menus, un site Internet a également été mis en place.

■ En Autriche, l'introduction de produits bio dans la restauration scolaire a débuté au milieu des années 90.

Vienne est la locomotive du développement de la bio en restauration collective avec, en moyenne, 40 % de produits bio dans la restauration publique en 2016 : près de 36 % dans les hôpitaux publics, 34 % dans les maisons de retraite, plus de 50 % dans les garderies et jardins d'enfants et environ 40 % dans les écoles⁽³⁾. Dans les garderies et jardins d'enfants, près de 45 % de la viande achetée est bio, 83 % des produits laitiers et 44 % des produits végétaux.

■ Au Royaume-Uni, le développement de la bio en restauration collective s'est fait grâce à la Soil Association qui propose une certification pour la restauration collective et qui a mis en place le projet **"Food for Life"** ayant pour objectif d'aider les écoles à améliorer les repas servis. Les établissements sont classés en trois catégories avec la **Catering Mark** : or (au moins 15 % de produits bio par semaine), argent (utilisation d'ingrédients bio) et bronze (produits frais et de saison). En 2015, 25 % des écoles et 20 % des universités participaient à ce programme, ainsi que 30 restaurants d'entreprises, plus de 300 crèches, plus de 100 maisons de santé et hôpitaux et de nombreuses administrations publiques.

Il existe un réseau de villes pionnières avec une alimentation durable : les **"Sustainable Food Cities"**⁽⁴⁾. Leur objectif est la coopération des organismes publics, ONG, entreprises et des collectivités pour améliorer l'accès à une nourriture locale, abordable et durable.

■ En Finlande, l'introduction de produits bio dans la restauration collective a commencé en 1999 grâce à la création d'Ekocentria pour favoriser l'utilisation régulière de produits bio ou locaux en restauration collective. Le programme **"Steps to Organic"** a débuté en 2002 pour aider les cuisines à utiliser de plus en plus de produits bio. Ce projet s'amplifie : en 2016, près de 2 500 cuisines⁽⁵⁾ des secteurs public et privé participent à ce programme (contre 200 en 2007).

15 % des cuisines professionnelles utilisent des produits bio quotidiennement et la plupart des autres en utilisent au moins une fois par semaine.

Notes :

(1) La part peut être calculée en valeur ou en poids, ceci pour une période de 3 mois. Une inspection annuelle a lieu chaque année par les services de l'Etat. En 2016, 16 % des utilisateurs du logo sont "or", 36 % "argent" et 48 % "bronze".

(2) Celui-ci projette de passer au logo or en 2017.

(3) Part en valeur sauf pour les écoles.

(4) Au nombre de 32 en 2014

(5) En 2014, 80 % d'entre elles étaient des cuisines publiques et la plupart pour des garderies.



En 2015, 25 % des municipalités ont décidé d'augmenter la part de produits bio utilisés dans les cantines publiques (Elle était alors de 6 %).

Helsinki s'est fixé pour objectif 50 % d'ingrédients bio dans les garderies publiques d'ici 2015, mais elle était encore à 15 % en 2015 en raison de difficultés d'approvisionnement.

4 % de produits bio étaient utilisés dans les **hôpitaux** début 2014 (contre 2 % début 2013).

L'utilisation de produits bio en restauration commerciale est encore faible (0,6 % en valeur en 2013), mais se développe. En 2014, la quasi-totalité des restaurants utilisaient au moins un ou deux produits bio.

- **En Espagne, il y a de plus en plus d'initiatives d'introduction de produits bio en restauration collective.**

L'Andalousie est une région pionnière. L'introduction de produits bio en restauration collective y a commencé en 2006 avec le **programme "Eco Alimentation"** dont l'objectif était de développer la consommation de produits bio dans les écoles, les hôpitaux et les prisons. Le Second Plan Andalou pour l'Agriculture Biologique (2007-2013) avait fixé un objectif de 60 % de bio pour une partie des écoles publiques pour 2010 avec des mesures concrètes. Un programme de trois ans (2012-2015), **"Aliments biologiques pour la consommation sociale en Andalousie"**, a permis de promouvoir la consommation de produits bio dans les écoles, les hôpitaux et autres services publics grâce à la distribution de recettes bio et de matériel d'information, la promotion des jardins bio dans les écoles, la fourniture d'une assistance technique, une formation spécifique pour le personnel du service de restauration et la coordination des producteurs et des entreprises de restauration collective. En 2010, **deux grands hôpitaux andalous** proposaient déjà des produits bio (soit 1 200 patients), ainsi qu'**une maison de retraite**.

Aux Canaries, le **"Food Act in Schools"** a favorisé l'utilisation de produits bio dans la restauration scolaire. Des initiatives ont également été prises en **Catalogne** avec différents soutiens publics et privés. Barcelone a augmenté la part de produits bio dans les menus des écoles en récompensant les fournisseurs suivant la quantité et la diversité des produits bio proposés.

- **En Belgique, des produits biologiques ont été introduits dans tous les types de restauration collective, mais leur utilisation est davantage développée dans les crèches, écoles, auberges de jeunesse et entreprises que dans les autres secteurs.** Il existe cependant quelques projets bien avancés dans des maisons de repos, hôpitaux, administrations et universités.

De 2007 à 2013, la certification bio en restauration hors foyer se faisait sur une base volontaire avec le **cahier des charges privé "Biogarantie"**. Depuis juin 2013 : toute entreprise de restauration collective ou commerciale des régions Bruxelles Capitale et Wallonie souhaitant communiquer par écrit avec le terme bio **doit respecter les règles de ce cahier des charges et se faire certifier bio et Biogarantie**.

Il n'existe pas d'aides financières directes aux collectivités ou aux circuits de distribution, mais des financements sont ponctuellement octroyés pour des projets d'encadrement, d'accompagnement ou de formation des collectivités.

- **Dans de nombreux autres pays, l'utilisation de produits bio en restauration collective et commerciale en est encore à ses débuts, mais se développe.** C'est notamment le cas de la République Tchèque et de l'Estonie.



Focus sur les productions végétales bio dans l'Union européenne

■ Les grandes cultures

- **En 2015, les surfaces de céréales et d'oléoprotéagineux cultivées en bio** dans l'Union européenne ont progressé de 12 % par rapport à 2014, s'établissant à **plus de 2,17 millions d'hectares**.

- **Céréales : Plus de 1,72 million ha cultivés en bio en 2015** (+11 % vs 2014)

Les céréales cultivées en bio représentaient 15 % de la surface bio de l'Union européenne en 2015. Elles représentaient 3,0 % de la surface totale en céréales en 2015.

En 2015, 63 % des surfaces de céréales bio étaient localisés dans six pays : Italie (13 %), Allemagne (13 %), France (13 %), Espagne (12 %), Pologne (6 %) et Autriche (6 %).

En 2015, les surfaces de céréales cultivées en bio ont fortement progressé en Espagne et en France.

L'Autriche est le pays dans lequel la part des surfaces céréalières cultivées en bio est la plus importante (12 % en 2015).



- **Oléagineux : Près de 210 600 ha cultivés en bio en 2015** (+25 % vs 2014)

Les oléagineux cultivés en bio représentaient 1,9 % de la surface bio de l'Union européenne en 2015. Ils représentaient 1,8 % de la surface totale d'oléagineux en 2015.

En 2015, la Roumanie et la France représentaient à elles-deux près de 47 % des surfaces d'oléagineux cultivées en bio dans l'Union européenne.

La part des surfaces d'oléagineux cultivées en bio varie fortement d'un pays à l'autre : de très faible au Royaume-Uni à 11 % en Autriche (2014).

- **Protéagineux : Plus de 239 200 ha cultivés en bio en 2015** (+15 % vs 2014)

Les protéagineux cultivés en bio représentaient 2,1 % de la surface bio de l'UE en 2015.

Les principaux pays cultivateurs de protéagineux bio sont l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la Lituanie.

La Suède, l'Autriche et la Lituanie, se distinguent par la part élevée de leurs surfaces de protéagineux cultivée en bio (respectivement 78 %, 75 % et 62 %).

- **73 % des surfaces de céréales et d'oléo-protéagineux cultivés en bio dans l'Union européenne étaient localisés dans huit pays en 2015** : la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Roumanie, l'Autriche, la Pologne, et la Suède.



Les principaux pays producteurs de céréales et d'oléo-protéagineux bio au sein de l'Union européenne

Pays	Surfaces en bio (ha)	Part dans l'UE	1 ^{er} producteur en bio en 2015	2 ^e producteur en bio en 2015	Part des surfaces en conversion			Part des surfaces nationales en bio		
					C	O	P	C	O	P
France	291 078	13 %	maïs, soja et lin	groupe blé tendre et épeautre, triticale, total oléagineux, tournesol et colza	30%	41%	30%	2,4 %	2,1 %	8,3 %
Italie	278 825	13 %	total céréales, blé dur et riz	orge et total protéagineux	24%	22 %	22 %	5,9%	3,4 %	41,0 %
Allemagne	265 800	12 %	groupe blé tendre et épeautre, triticale et seigle	total céréales				3,4%	0,6%	20,9 %
Espagne	260 687	12 %	orge, avoine et total protéagineux	blé dur	33%	43 %	24 %	2,5%	1,0 %	16,9 %
Roumanie	133 435	6 %	total oléagineux, tournesol et colza	maïs, riz, soja et lin	28%	29 %	23 %	1,9%	3,5 %	4,5 %
Autriche	132 067	6 %						12,0%	11,0 %	75,2 %
Pologne	113 659	5 %		seigle	12 %	57 %	33%	1,5%	0,1 %	4,1 %
Suède	113 322	5 %			11%	10 %	14 %	9,5 %	3,0 %	78,4 %

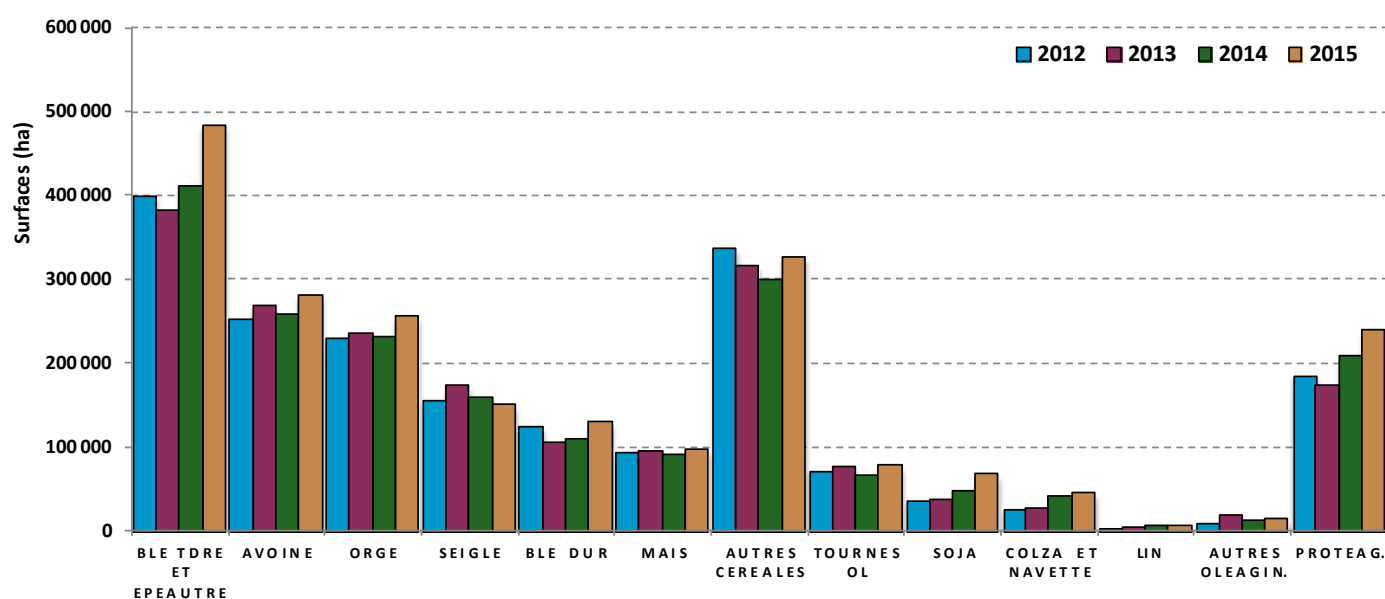
N.B. : L'Allemagne et l'Autriche ne publient aucune donnée sur la conversion.

Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

Données 2015 - Données 2014

C : céréales, O : oléagineux et P : protéagineux

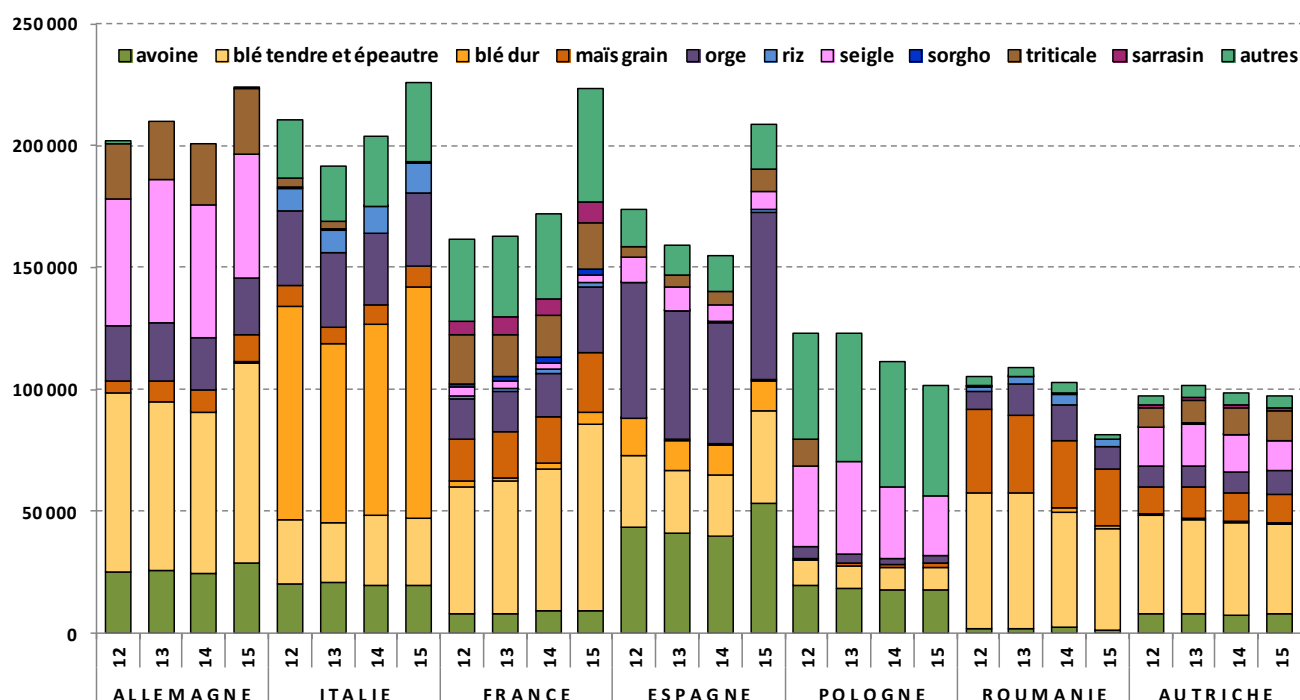
Evolution des surfaces de céréales et d'oléo-protéagineux cultivées en bio dans l'UE à 28 entre 2012 et 2015, par espèce



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes



Répartition des surfaces de céréales par espèce dans les sept principaux pays producteurs de céréales bio de l'Union européenne



N.B. : Pas de détail pour le groupe blé pour la Roumanie en 2012.

Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

- Le **blé tendre** est la céréale bio la plus cultivée en Europe : 483 941 ha dans l'UE en 2015, épeautre compris. Il est cultivé dans toute l'Europe. L'Allemagne est en première position pour ce groupe de céréales (82 000 ha dont 58 000 ha de blé tendre et 24 000 ha d'épeautre en 2015). Mais la France est à la première place pour les surfaces de blé tendre seul (67 943 ha en 2015). Le blé tendre est principalement destiné aux produits de boulangerie-pâtisserie. L'avoine et l'orge viennent ensuite (280 588 ha et 255 737 ha en 2015). L'Espagne est en première place pour ces productions (53 083 ha et 68 699 ha en 2015). L'Allemagne est le premier producteur de seigle bio (51 000 ha en 2015). La place de l'Italie est prépondérante dans la production de blé dur (94 885 ha en 2015) ainsi que de riz (12 425 ha en 2015)^[1].

- Quoiqu'en première position s'agissant de la surface de céréales biologiques, l'Allemagne est un importateur net** (17 % des céréales bio utilisées lors de la campagne 2012/2013 provenaient de l'étranger). La part d'importation varie fortement d'une espèce de céréale à l'autre et suivant les années. En Allemagne, la part de marché du pain bio était de 7,1 % en valeur en 2014.

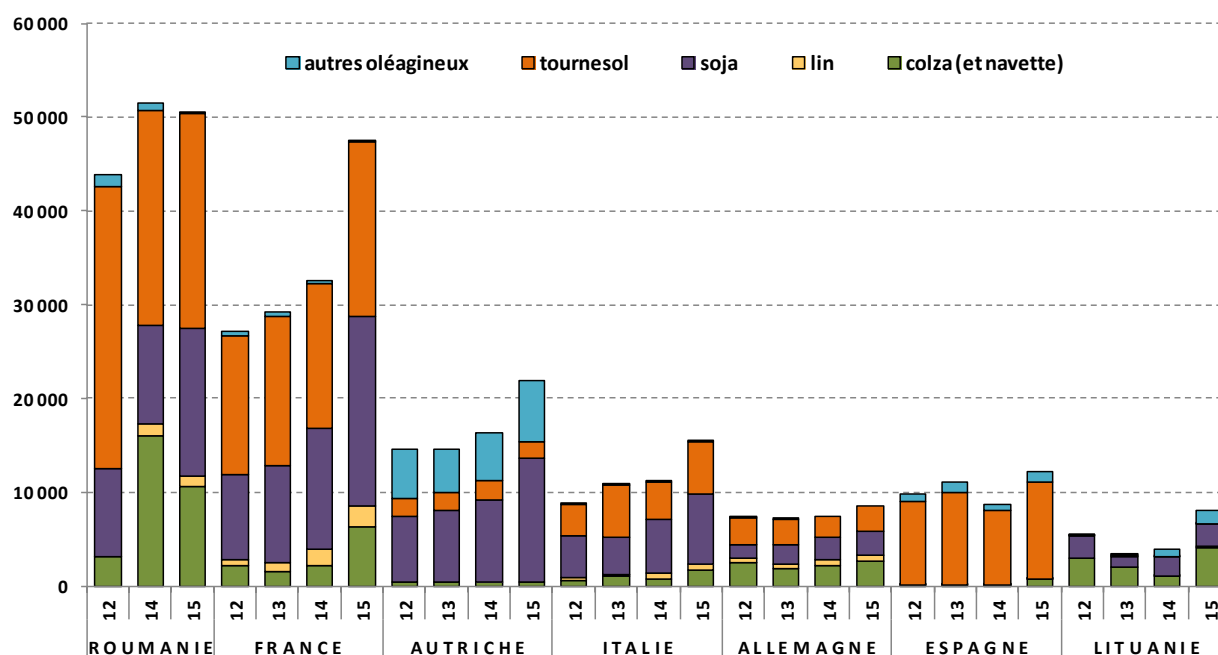
Le **marché français des produits de boulangerie et pâtisserie fraîche bio** a été estimé à **394 millions € pour 2015** (+9 % vs 2014).

Note :

[1] 73 % des surfaces de blé dur cultivés en bio dans l'UE étaient localisés en Italie en 2015, ainsi que 64 % de celles de riz.



Répartition des surfaces d'oléagineux par espèce dans les sept principaux pays producteurs d'oléagineux bio de l'Union européenne



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

- Le **tournesol** est le principal oléagineux cultivé en bio en Europe (78 040 ha en 2015). La Roumanie est en première position (22 910 ha en 2015), devant la France (18 595 ha en 2015). Le soja et le groupe colza-navette viennent ensuite (66 975 ha et 45 704 ha en 2015). La France est en première place pour le soja (20 165 ha en 2015) et la Roumanie pour le groupe colza-navette (10 589 ha en 2015).

Le marché français des huiles bio (huile d'olive exclus) a été évalué à 29 millions € pour 2015. Au Danemark, les huiles bio ont une part de marché très élevée (30,7 % en valeur en GMS en 2015).

■ Le sucre bio de betterave : une production en Allemagne et en Autriche

- En Allemagne, 1 300 ha de betteraves sucrières** étaient cultivés en bio **en 2015** (en hausse de 8 % vs 2014). Les régions de production sont la Bavière, la Saxe, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie et la Basse-Saxe. 0,4 % seulement des surfaces de betteraves sucrières allemandes était cultivé en bio en 2015. Une part importante de la production du sud de l'Allemagne est destinée à une usine suisse⁽¹⁾.

En Autriche, 792 ha de betteraves sucrières bio étaient cultivés **en 2015**. Les principales régions de production sont la Basse-Autriche et le Burgenland. En 2013, 1,9 % des surfaces de betteraves sucrières étaient cultivés en bio. Les betteraves sucrières bio autrichiennes sont transformées dans une usine en République Tchèque⁽²⁾. 4 400 tonnes de sucre bio ont été produites en 2015. La **Roumanie** arrivait à la troisième place avec 282 ha en 2015.

Notes :

(1) Les Sucrieries Aarberg et Frauenfeld S.A. (SAF)

(2) Cette usine appartient au groupe autrichien Agrana.



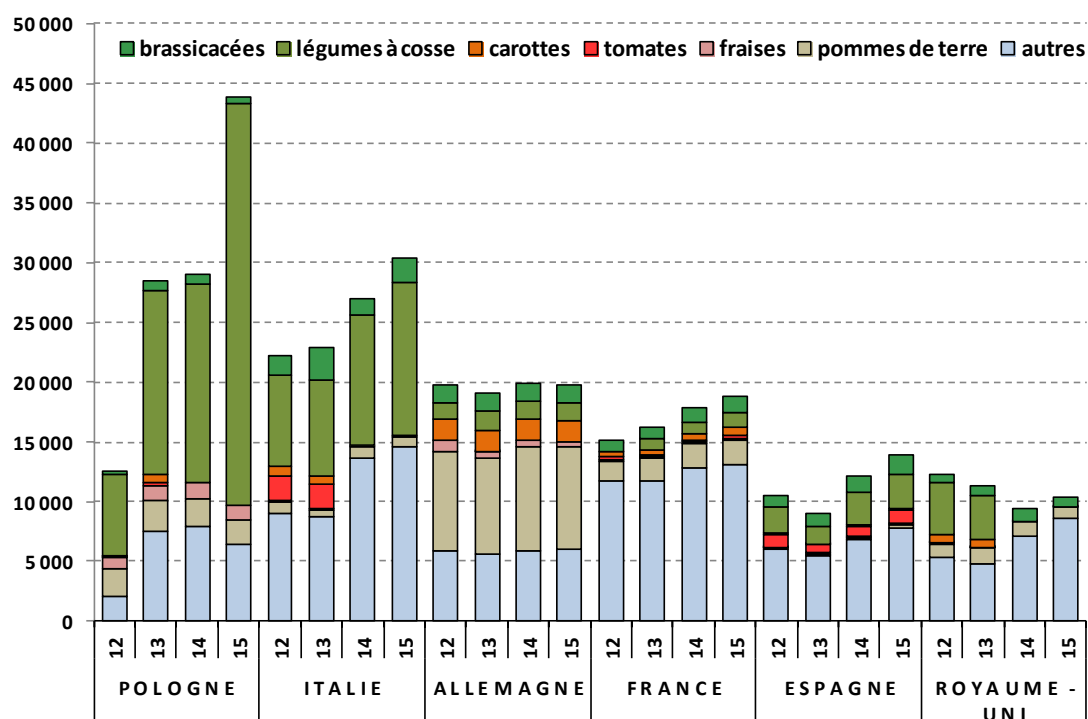
- En 2010, le sucre bio de betterave représentait **environ 10 % du marché du sucre bio de l'Union européenne**, soit 10 000 tonnes. Les 90 % restants étaient issus du sucre de canne bio provenant des pays tiers de l'UE.

Le marché européen⁽¹³⁾ du sucre bio a été estimé à 120 000 tonnes en 2012.

■ Les légumes frais bio

- Les surfaces de légumes frais (pommes de terre et fraises incluses) cultivées en bio s'élevaient à plus de 173 500 ha en 2015 (+17 % vs 2014).
- La Pologne est devenu le premier producteur de légumes frais et fraises bio en 2013. Entre 2008 et 2015, les surfaces polonaises de légumes frais ont été quasiment multipliées par 7, atteignant 43 803 ha. L'Italie arrivait à la deuxième place (30 349 ha en 2015) et l'Allemagne à la troisième place (19 756 ha en 2015).
- La part des surfaces de légumes cultivées en bio varie fortement suivant les pays. En 2014, elle se situait à 25 % au Danemark et à près de 20 % en Pologne.
- La répartition entre les différentes catégories de légumes est assez variable d'un pays à l'autre. L'Allemagne se distingue avec une part substantielle de pommes de terre (43 % des surfaces de légumes bio en 2015), alors que les légumes à cosse représentent une part importante des légumes bio en Pologne et en Italie.

Répartition des surfaces de légumes par catégorie dans les 6 principaux pays producteurs de légumes bio de l'Union européenne



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

Notes :

(1) pour l'ensemble de l'Europe, i.e. UE et hors UE

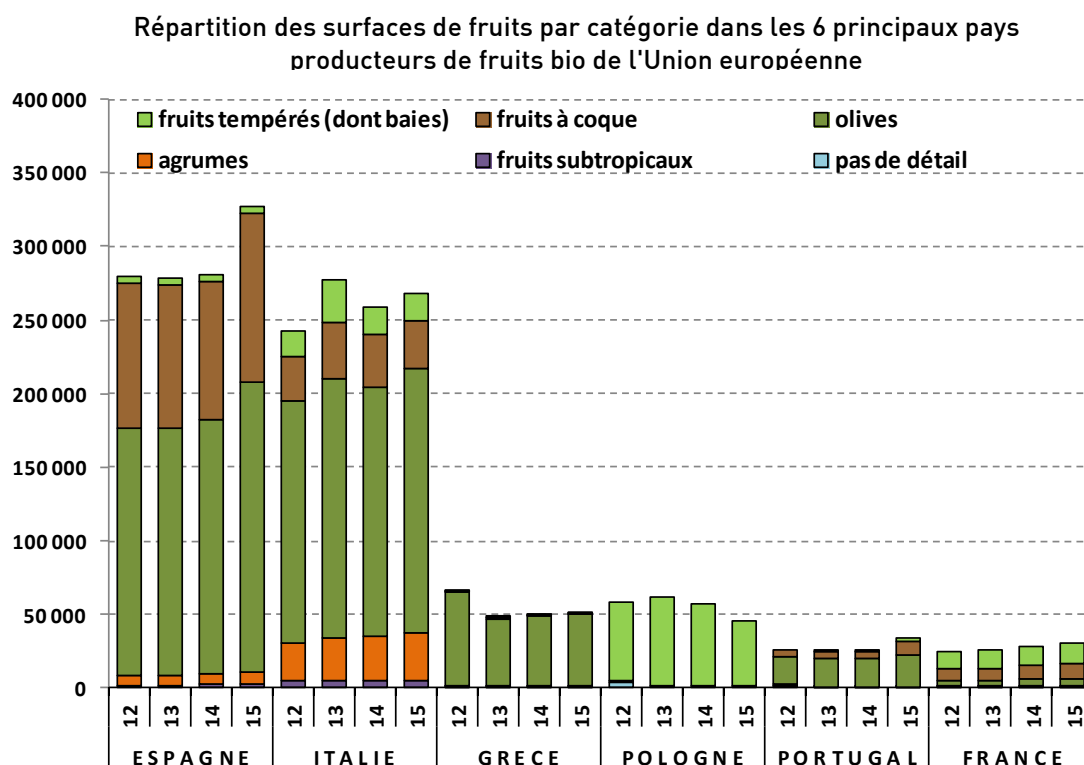


- **Les pommes de terre : Plus de 25 600 ha cultivés en bio dans l'UE en 2015 (-2 % vs 2014).**
En 2015, un tiers des surfaces de pommes de terre cultivées en bio dans l'Union européenne était localisé en Allemagne (8 589 ha en 2015). 3,7 % des surfaces allemandes de pommes de terre étaient cultivées en bio en 2015. L'Allemagne a produit 142 000 tonnes de pommes de terre bio en 2015. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de recherche-développement soutenu. En effet des essais approfondis ont été menés il y a quelques années en Allemagne concernant le choix variétal des pommes de terre bio.
L'Autriche arrivait à la deuxième place avec 2 854 ha de pommes de terre cultivés en bio en 2015, soit 12 % des surfaces de pommes de terre bio de l'Union européenne. 13,6 % des surfaces autrichiennes de pommes de terre étaient cultivées en bio en 2015. 60 500 tonnes de pommes de terre ont été produites en Autriche en 2013.
La part des surfaces nationale de pommes de terre cultivées en bio reste faible dans la plupart des pays de l'Union européenne (1,6 % en 2015 pour l'ensemble de l'UE).
- **Les fraises : Près de 2 900 ha de fraises cultivés en bio dans l'UE en 2015 (stable vs 2014).**
La Pologne est le principal producteur de fraises bio de l'Union européenne.
2,7 % des surfaces de fraises de l'Union européennes étaient cultivées en bio en 2015.
- **Les légumes frais bio font partie des produits bio les plus consommés dans l'Union européenne.** Les carottes et les pommes de terre sont généralement les légumes bio les plus populaires auprès des consommateurs européens.
En 2015, les légumes bio représentaient une **part de marché⁽¹⁾ importante dans les ventes de légumes** en **Autriche** (16 % en GMS), au **Danemark** (14 % en GMS) et en **Allemagne** (8,6 % pour les légumes et 8,9 % pour les pommes de terre). En France, la part de marché des légumes bio était de 4,7 % en 2015.
Le marché allemand des légumes bio (pommes de terre incluses) **approchait 1 milliard € en 2013⁽²⁾**. Cependant, la production allemande de carottes et de tomates bio est encore loin de répondre à toute la demande : en 2012/2013, 42 % des carottes bio consommées en Allemagne et 87 % des tomates bio provenaient de l'étranger.
Le marché français des légumes bio (pommes de terre incluses) a été évalué à **490 millions € en 2015**.
- **Les fruits bio (hors fraises et raisins)**
 - **Les surfaces de fruits (hors fraises et raisins) cultivés en bio dans l'Union européenne se sont élevées à plus de 832 300 ha en 2015 (+10 % vs 2014).**
Le principal pays producteur est l'Espagne, avec 39 % du verger cultivé en bio dans l'UE en 2015, soit 327 057 ha (+16 % vs 2014). **L'Italie est en seconde position**, avec 268 132 ha, soit 32 % (+4 % vs 2014).
Comme pour les légumes, la part du verger cultivé en bio varie fortement suivant les pays. En 2015, elle approchait 25 % en Autriche et 18 % en Allemagne. En Italie, elle dépassait les 19 % en 2014.

Notes :

(1) Parts de marché en valeur

(2) Calcul des marchés sectoriels allemands par l'Agence BIO à partir des données AMI et GfK.



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

- La répartition entre les différentes catégories de fruits est très variable d'un pays à l'autre. **En Espagne, en Italie, en Grèce et au Portugal, les olives sont le principal fruit cultivé en bio** (jusqu'à 93 % des surfaces destinées aux fruits bio en Grèce en 2015). En Pologne, comme en France, les fruits tempérés constituent la plus grande part du verger cultivé en bio.
- Les oliveraies : Plus de 454 000 ha cultivés en bio dans l'UE en 2015 (+9 % vs 2014).**
En 2015, l'Espagne était le pays de l'Union européenne avec la plus grande surface d'oliveraies cultivée en bio avec 43 % des surfaces (197 136 ha), **devant l'Italie** (179 866 ha soit 40 % des surfaces). En 2015, 24 % des surfaces espagnoles d'oliviers bio étaient en conversion et 25 % des surfaces italiennes.
 En 2015, environ 9,2 % des oliveraies de l'Union européennes étaient cultivées en bio. En 2014, la part était de 14,8 % en Italie et de 6,9 % en Espagne.
 Même si l'Italie est derrière l'Espagne en termes de surfaces, elle produit davantage d'olives bio. La quasi-totalité des productions italiennes et espagnoles d'olive bio est destinée à la fabrication d'huile.
 29 % des surfaces italiennes d'oliveraies bio se trouvaient dans les Pouilles en 2014. En 2015, 38 % des surfaces espagnoles d'oliveraies bio étaient en Andalousie⁽¹⁾ et 34 % en Castille-La Manche.

Note :

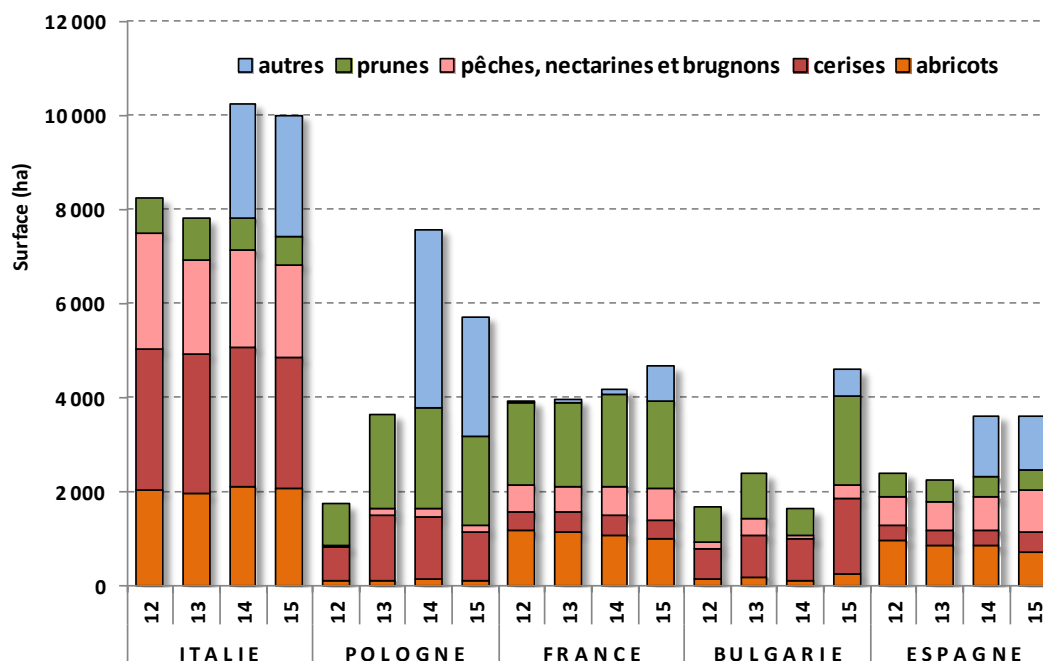
(1) L'Andalousie est la première région européenne pour la production d'huile d'olive bio.



- **Les fruits à coque : Plus de 190 000 ha de fruits à coque cultivés en bio dans l'UE en 2015 (+23 % vs 2014).**
60 % des surfaces de fruits à coque cultivées en bio étaient situées en Espagne en 2015, devant l'Italie (17 %) et la Bulgarie (8 %).
 Les surfaces espagnoles ont progressé de 20 % en 2015, tandis que les surfaces italiennes ont reculé de 7 %. 22 % des surfaces espagnoles étaient en conversion en 2015 et 26 % des surfaces italiennes. La production espagnole de fruits à coque bio s'est élevée à 50 006 tonnes en 2015 et à 34 106 tonnes en Italie. En Espagne et en Italie, les amandes sont la principale production (73 % de la production espagnole de fruits à coque bio en 2015 et 55 % de la production italienne en 2013).
- **Les fruits à pépins : Plus de 62 800 ha cultivés en bio dans l'UE en 2015 (-7 % vs 2014), dont 83 % de pommiers.**
La Pologne est le pays avec le plus grand verger de fruits à pépin bio avec 39 % des surfaces de l'Union européenne en 2015, soit 24 695 ha (dont 93 % de pommiers). Cependant, une part importante des produits de ce verger n'est pas commercialisée en bio.
 En 2015, 13 % du verger bio de fruits à pépins se trouvaient en Italie, 12 % en France et 9 % en Allemagne.
 L'Estonie se distingue avec 59 % de son verger de pommiers cultivés en bio en 2012.
- **Les agrumes : Plus de 42 000 ha d'agrumes cultivés en bio dans l'UE en 2015 (+9 % vs 2014).**
 76 % des surfaces d'agrumes bio recensées se trouvaient en Italie en 2015, soit 31 869 ha (+7 % vs 2014). 19,3 % du verger italien d'agrumes étaient cultivés en bio en 2014. 28 % des surfaces italiennes d'agrumes cultivées en bio étaient en conversion en 2015. L'Italie a produit près de 525 000 tonnes d'agrumes bio en 2015. L'orange est la principale production bio. Elle provient surtout de Sicile.
 L'**Espagne** occupe la deuxième place, loin derrière l'Italie, avec 8 245 ha en 2015 (+17 % vs 2014). 2,3 % du verger espagnol d'agrumes étaient cultivés en bio en 2014. 38 % des surfaces étaient en conversion en 2015. L'Espagne a produit 132 758 tonnes d'agrumes bio en 2015. Comme en Italie, l'orange est la principale production (45 % de la production espagnole d'agrumes bio en 2015). Ce fruit est surtout produit en Andalousie.
- **Les baies (hors fraises) : Plus de 30 600 ha cultivés en bio dans l'UE en 2015 (+6 % vs 2014).**
 La **Pologne** occupait la première place pour les surfaces de baies bio en 2015 (44 % des surfaces), mais il est fort probable que toute la production n'a pas été commercialisée en bio. En 2015, la Lituanie arrivait à la deuxième place (18 % des surfaces).
- **Les fruits à noyau : Près de 40 000 ha cultivés en bio dans l'UE en 2015 (+5 % vs 2014).**
 L'**Italie** est le premier pays producteur de fruits à noyau bio avec 9 990 ha en 2015, soit 25 % des surfaces et dont 28 % de cerisiers, un cinquième de pêchers et de nectariniers et un cinquième d'abricotiers. Elle est suivie par la Pologne avec 5 706 ha en 2015, dont un tiers de pruniers et 18 % de cerisiers et par la France avec 4 648 ha en 2015, dont 40 % de pruniers et 21 % d'abricotiers.



Répartition des surfaces de fruits à noyau cultivées en bio par espèce dans les cinq principaux pays producteurs de l'Union européenne



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

- **Les fruits frais bio sont parmi les produits bio les plus consommés dans l'Union européenne.** Les **bananes** et les **pommes** sont les fruits bio les plus populaires auprès des consommateurs européens.

Le marché allemand des fruits bio s'est élevé à près de 700 millions € en 2013. 43 % des pommes bio consommées en Allemagne provenaient de l'étranger en 2012/2013.

Le marché français des fruits bio a été estimé à 485 millions € en 2015.

Au **Royaume Uni**, les **ventes de fruits et légumes bio dans la grande distribution** ont été estimées à **405 millions € en 2015**.

Le marché néerlandais des fruits et légumes bio approchait les 200 millions € en 2015.

C'est en **Autriche** que les fruits bio ont la **part de marché⁽¹⁾ la plus importante** (10,4 % en GMS en 2013), devant le Danemark (9,4 % en GMS en 2013). En Allemagne, elle était de 6,7 % en 2014 et en France, de 5,1 % en 2015.

Le marché français de l'huile d'olive bio a été évalué à 111 millions € pour 2015.

- **Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales bio : Près de 44 300 ha de PPAM cultivés en bio dans l'UE en 2015**

- Les surfaces de ppam cultivées en bio ont progressé de 19 % en 2015.
- En 2015, **26 % des surfaces se trouvaient en Bulgarie** et 13 % en France. 72 % des surfaces bulgares en bio étaient en conversion en 2015 et 18 % des surfaces françaises. En 2015, 13 % des surfaces de ppam françaises étaient cultivées en bio.

Note :

(1) Parts de marché en valeur



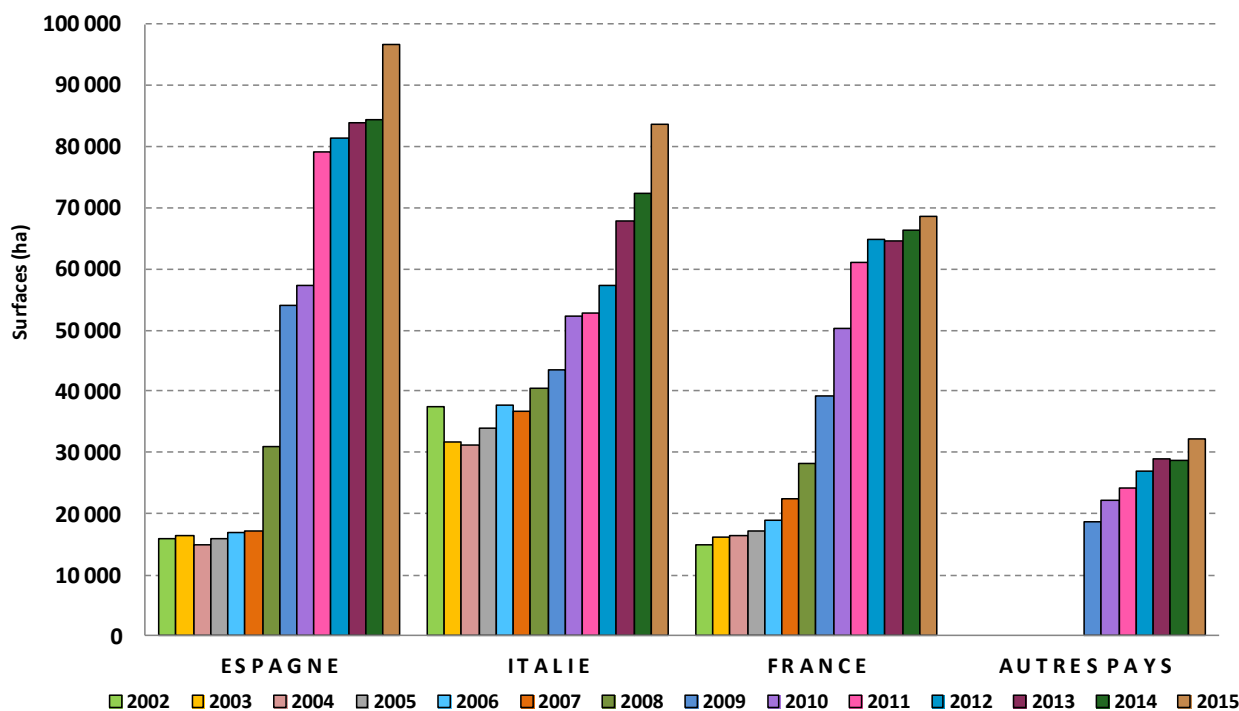
- **Viticulture bio** : Plus de 281 100 ha de vignes cultivés en bio dans l'UE en 2015, soit 8,9 % du vignoble.
- En 2015, 88 % du vignoble bio de l'Union européenne étaient localisés en Espagne, en Italie et en France.
- En 2015, le vignoble bio espagnol a augmenté de 14 %, le vignoble bio italien de 16 % et le vignoble bio français de 4 %.
- La quasi-totalité des vignobles bio espagnol, italien et français est destinée aux raisins de cuve.

Les vignobles bio des principaux pays producteurs de l'Union européenne

Pays	Surfaces en bio (ha)	Part dans l'UE	Part du vignoble en conversion	Part du vignoble national en bio	Principale région productrice
Espagne	96 591	34%	25%	8,9 %	Castille-La Manche
Italie	83 642	30%	36%	10,3%	Sicile
France	68 565	24%	16%	8,7%	Languedoc-Roussillon
Allemagne	8 100	3%		8,1 %	Rhénanie-Palatinat
Grèce	5 431	2%	12%	4,3%	
Autriche	5 100	2%		13%	Basse-Autriche
Bulgarie	4 198	1%	71%	5,8%	
Portugal	2 734	1%	26%	1,5%	Beira Interior

Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes
Données 2015 - Données 2014

Evolution des surfaces de vignes cultivées en bio dans les pays de l'Union européenne



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes



- **Les cinq premiers marchés de l'Union européenne pour le vin bio sont la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Autriche.**

Les marchés allemand et surtout français progressent rapidement.

- **Le marché français des vins bio (hors restauration) a été estimé à 670 millions € pour 2015** (+17 % vs 2014), soit **7,5 % du marché français des vins**. Les consommateurs Français achètent souvent leur vins bio en vente directe (41 % du marché en valeur en 2015).

- **Le marché allemand du vin bio** (hors vente directe et restauration) a été estimé à **198 millions € pour 2012**, soit près de 6 % du marché des vins en Allemagne en valeur (4,5 % en volume). En volume, l'écart entre la France et l'Allemagne est moins important, notamment en raison d'une différence de valorisation.

En 2012, seuls 15 % du marché allemand des vins bio en volume étaient satisfaits par des vins allemands (contre 18 % en 2011). L'Allemagne est le premier importateur mondial de vins bio. Il s'agit de la principale destination des vins bio espagnols et italiens.

Le premier réseau de commercialisation est la **distribution spécialisée**, suivie par la GMS. La grande distribution et le hard discount ont commencé à développer leur gamme de vins bio.

4 % des Allemands achètent régulièrement des vins bio.

Le vin rouge léger est le vin bio le plus demandé par les consommateurs allemands.



- **L'Italie vend une part importante de son vin bio à l'étranger. Cependant, la consommation domestique se développe. Les vins bio représentent environ 2 % du volume de vin consommé en Italie.** Début 2015, 16,8 % des Italiens de plus de 18 ans déclaraient avoir consommé au moins une fois du vin bio au cours des douze derniers mois (contre 11,6 % en 2014 et 2 % en 2013). Comme en France, les vins bio sont souvent achetés directement chez le producteur. 99 % du vin bio consommé en Italie provient du pays.

- **Au Royaume-Uni, les vins bio représentent près de 2 % en volume du marché des vins.** Environ un cinquième des Britanniques ont déjà goûté des vins bio. 1 % en achètent régulièrement. Une très grande part des ventes de vins bio a lieu dans la grande distribution.

- **En Autriche, environ 8 % en volume du vin consommé est bio.**

- **La majorité des vins espagnols est vendue à l'extérieur du pays.** Les vins bio ne représentaient que 0,6 % du marché du vin en Espagne en 2012 alors qu'il s'agit du premier producteur mondial.

- **La consommation suédoise de vins bio a fortement progressé ces dernières années.** En 2015, les vins bio ont atteint une part de marché de 16 % en volume (restauration hors foyer non comprise), contre 10,8 % en 2014 et 2,6 % en 2008. En restauration commerciale, la part des vins bio serait encore plus importante.

- **Au Danemark, malgré l'importance de la consommation bio, la part des vins bio reste encore modeste** : entre 2 % et 3 % des volumes de vins en 2013. Elle est cependant en progression (elle n'était que de l'ordre de 1 % en 2010).



Focus sur l'élevage bio dans l'Union européenne

■ Le lait de vache bio

- **Près de 793 500 vaches laitières étaient certifiées en bio dans l'UE en 2015** (+1 % vs 2014), soit 3,4 % du cheptel.

- **La collecte de lait de vache bio dans l'UE est estimée à près de 4 millions de tonnes pour 2015**, soit 2,6 % de la collecte totale de lait de vache.

En 2015, 57 % de la collecte de lait de vache bio ont été effectués en Allemagne, en France, au Danemark et en Autriche.

La part du lait biologique dans la collecte nationale est variable d'un pays à l'autre. En 2015, elle était de 16 % en Autriche, de près de 13 % en Suède et de près de 9 % au Danemark. Cependant, elle restait encore comprise entre 1 % et 3 % aux Pays-Bas, en France, en Allemagne et en Italie.

Les évolutions de la collecte sont contrastées d'un pays à l'autre. Au cours des dix dernières années, la collecte de lait de vache bio a plus que doublé en France et en Autriche, en Allemagne et en Suède. La collecte danoise progresse beaucoup moins vite. Au Royaume-Uni, elle stagne depuis 2010.

La moitié du lait bio allemand est collecté en Bavière (un quart pour le lait conventionnel). Le lait représente près de 5 % de la collecte de lait bavaroise. La plupart des sites de transformation de lait bio sont également situés dans ce Land.

- **Le lait conditionné est le premier produit laitier bio fabriqué dans la plupart des pays.**
- **La consommation de produits laitiers bio est développée principalement dans les pays producteurs.**

Les produits laitiers bio représentent souvent une part importante dans la consommation nationale de produits bio, avec notamment 33 % en Finlande, près de 30 % au Danemark, en Suède et au Royaume-Uni, plus de 20 % en République Tchèque, près de 20 % aux Pays-Bas, 15 % en France et en Belgique et 13 % en Italie et en Finlande.



La part des produits laitiers bio dans la consommation nationale de produits laitiers est également substantielle, surtout s'agissant des laits conditionnés (souvent le premier produit laitier bio consommé), en particulier au Danemark (30 %), en Autriche (19 %), en France (près de 11 %) et en Suède (un peu plus de 10 %) (parts de marché en GMS en valeur).

Les ventes de produits laitiers bio sont en progression dans de nombreux pays de l'Union européenne au cours de ces dernières années.

Une partie importante du lait bio et des produits laitiers bio fait l'objet d'échanges intracommunautaires. Le Danemark est le pays qui en vend le plus dans d'autres pays (principalement du beurre).

L'Allemagne est la principale destination pour les produits laitiers bio européens. En 2015, environ 30 % des besoins des industriels allemands en lait bio ont été couverts par des importations (plus de 200 000 tonnes de lait).

Les Pays-Bas importent également du lait bio pour le transformer.

La moitié des produits laitiers bio consommés en Suède provenaient de l'étranger en 2013.



Le marché des produits laitiers bio de l'Union européenne s'est élevé à environ 3 milliards € en 2013.

Les principaux pays producteurs de lait de vache bio de l'Union européenne

Pays	Collecte (en tonnes)	Part de la collecte nationale en bio	Marché des produits laitiers bio
Allemagne	732 000 (tous laits)	2,3 %	Environ 1,1 milliard €
France	589 714	2,3 %	711 millions €
Danemark	470 000	8,9 %	En GMS : 257 millions €
Autriche	484 382	16 %	En GMS : 132 millions €
Royaume-Uni	402 480	2,6 %	En GMS : 488 millions €
Suède	370 259	12,6 %	328 millions €
Italie	309 600	2,7 %	En GMS : 100 millions €
Pays-Bas	177 695	1,3 %	Hors vente directe : 168 millions €

Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes
Données 2015 - Données 2014 - Données 2013 - Données 2012

■ Les viandes bovines, ovines et porcines bio

- Environ 699 000 vaches allaitantes étaient certifiées bio dans l'UE en 2015 (+1 % vs 2014) (au total près de 3,8 millions de bovins^[1]).

L'Allemagne est à la première place pour l'élevage de bovins viande bio, devant la France, la République Tchèque et l'Autriche. En 2015, 18,6 % du cheptel allemand de vaches allaitantes étaient certifiés bio. L'Irlande projette de développer ses exportations de viande de bœuf bio^[2].

- **Près de 4,4 millions d'ovins étaient certifiés bio dans l'UE en 2015**, soit environ 5 % du cheptel. Le Royaume-Uni est le pays de l'Union européenne qui compte le plus d'ovins bio, cependant, son cheptel baisse depuis 2012. La part du cheptel ovin élevé en bio est particulièrement importante en Estonie (près des 2/3 en 2014) et en République tchèque (45 % en 2014), alors qu'elle n'était que de 2,6 % au Royaume-Uni en 2015.
- **Plus de 961 000 porcins étaient certifiés bio dans l'UE en 2015 (+5 % vs 2014)**, ce qui représentait environ 0,6 % du cheptel de l'Union européenne. Les principaux pays éleveurs de porcs bio sont le Danemark, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. La part des cheptels porcins certifiés bio reste encore faible (en 2014 : 1,7 % au Danemark, environ 1 % en France et 0,7 % en Allemagne et 0,6 % aux Pays-Bas).
- **La France est le premier marché de l'Union européenne pour les viandes bio.** Le marché français des viandes bio a atteint 342 millions € en 2015 (+11 % vs 2014)^[3]. La part de marché des viandes bio était autour de 3 % valeur en France en 2015.
Il est talonné par le marché allemand qui a été estimé à 248 millions € en 2013.
Au **Royaume-Uni**, les ventes de viande bio en GMS se sont élevées à environ 82 millions €. La part de marché de la viande bio reste encore relativement faible dans la plupart des marchés de l'Union européenne.

Notes :

[1] 4,2 % du cheptel de bovins de l'UE étaient certifiés bio en 2015.

[2] En 2014, entre 75 et 80 % de la viande bovine bio irlandaise ont été exportés vers l'Europe, principalement vers l'Allemagne, la Suède, la France et le Royaume-Uni.

[3] hors volailles et charcuterie salaison



■ Les chèvres bio

- **Près de 762 000 caprins étaient certifiés bio dans l'Union européenne en 2015** (+3 % vs 2014), soit environ 7 % du cheptel total.
- La **Grèce** est à la première place avec 45 % des caprins bio de l'UE en 2015.
- L'**Autriche** et la **République Tchèque** se distinguent par la **part importante de leur cheptel de chèvres certifiées bio** (respectivement 50 % en 2015 et 37 % en 2014).



■ Les œufs bio

- **Plus de 18,4 millions de poules pondeuses étaient certifiées bio dans l'Union européenne en 2015** (+10 % vs 2014).
- **L'Allemagne est le premier producteur d'œufs bio de l'Union européenne, avec 4,4 millions de poules pondeuses certifiées bio, devant la France (3,9 millions de poules pondeuses bio).** Ces deux pays ont représenté 45 % du cheptel européen de poules pondeuses bio mis en place en 2015. En 2015, 9,8 % du cheptel allemand de poules pondeuses et 7,8 % du cheptel français étaient bio. Les **Pays-Bas** étaient à la troisième place en 2015. Le Danemark est le pays avec la part du cheptel de poules pondeuses la plus importante de l'Union européenne : 18 % en 2012, devant la Suède (14,0 % en 2014).
- **Les ventes d'œufs bio sont en progression en Europe depuis plusieurs années**, en particulier dans les trois principaux pays producteurs.
- **La part de marché des œufs bio est souvent assez importante.** C'est le cas en particulier au Danemark (29,8 % en valeur en GMS), mais aussi en France (23,8 % en valeur), en Autriche (18 % en valeur en GMS), en Allemagne (16,7 % en valeur)⁽¹⁾, aux Pays-Bas, en Finlande, en Italie et en Belgique. Les œufs figurent en bonne place **parmi les catégories de produits bio les plus achetées** par les consommateurs européens (premier produit bio acheté en Italie).
- **En Allemagne, la demande restait supérieure à la production** (11 % des œufs bio achetés provenaient de l'étranger en 2012/2013).
En France, le marché des œufs bio a été évalué à 287 millions € pour 2015 (+7 % vs 2014). Autrefois exportatrice d'œufs bio, la Suède en importe aujourd'hui en raison d'une forte augmentation de la consommation.



Note :

(1) Donnée 2014 pour l'Allemagne et 2015 pour les autres pays



■ Les volailles bio

- **En 2015, le cheptel de poulets de chair certifiés bio mis en place dans l'Union européenne dépassait les 17 millions de têtes** (+9 % vs 2014).

La France se situe au premier rang européen, avec plus de 8,6 millions de têtes en 2015 (plus de la moitié des poulets de chair bio de l'UE), devant l'Italie, la Belgique et le Royaume-Uni.

- La production d'autres volailles de chair bio se développe, notamment en Allemagne et en Autriche.
- En général, **les ventes de poulets de chair bio progressent en Europe**.
Le marché français des volailles bio a été estimé à 160 millions € en 2015 (+10 % vs 2014) et le marché allemand à 45 millions € en 2012.

La part de marché des volailles bio restait encore modeste dans la plupart des pays de l'Union européenne en 2015 (2,6 % en valeur en France et 2,5 % en Allemagne⁽¹⁾).

■ Le miel bio : Près de 791 000 ruches bio en 2015

- En 2015, le nombre de ruches bio de l'Union européenne a augmenté de 28 % par rapport à 2014.

- **Le premier producteur de miel bio de l'UE est l'Italie**, avec, en 2015, un quart des ruches bio et une production de 7 000 tonnes de miel bio en 2014, devant la Bulgarie (22 % des ruches bio de l'UE), la France (13 %) et la Roumanie (10 %). En 2015, le nombre de ruches bio italiennes a progressé de 33 % par rapport à 2014 et celui des ruches bio bulgares a presque doublé. En 2015, 13,6 % des ruches françaises étaient bio. La Roumanie a exporté 80 % de sa production de miel bio en 2010 (soit 3 650 tonnes), principalement vers l'Allemagne et le Nord de l'Europe.

- **L'UE est le premier marché mondial pour le miel bio, avec l'Allemagne et le Royaume-Uni en tête**. En 2014, le marché allemand du miel bio était supérieur à 8 000 tonnes, soit environ 10 % du marché du miel en Allemagne. L'Allemagne importe beaucoup de miel bio du Mexique et du Brésil.

En Italie, la part de marché du miel bio dans la grande distribution est particulièrement élevée: 15 % en valeur en 2012.

En Suède, le miel bio représentait déjà 10 % des ventes de miel en 2009. En 2010, plus de 80 % du miel bio vendu en Suède était importé.

Le marché français du miel bio s'est élevé à 3 700 tonnes en 2015 pour une valeur de 42 millions €.



Note :

(1) Donnée 2014 pour l'Allemagne et 2015 pour la France



■ L'aquaculture bio

- Dans l'Union européenne, la **législation sur l'aquaculture bio** est entrée en vigueur en juillet 2010. Auparavant, il n'existait que quelques législations nationales et des productions sous cahiers des charges privés.
- En 2014, l'Union européenne comptait **plus de 500 aquaculteurs bio**.
- En 2015, l'Union européenne a produit **plus de 59 000 tonnes de produits aquacoles bio**.
- **Les quatre producteurs aquacoles bio les plus importants de l'Union européenne sont l'Irlande, l'Italie, le Royaume-Uni et la Roumanie.**
- **Le saumon⁽¹⁾ est la principale espèce produite.** Les principaux producteurs de saumon bio sont l'**Irlande** et le **Royaume-Uni** (Ecosse et Irlande du Nord).
En 2015, la totalité du saumon d'élevage irlandais était bio, soit 13 116 tonnes de production dont 87 % commercialisés en bio. La production a progressé de 40 % en 2015⁽²⁾. Une part importante du saumon bio irlandais est exportée.
En 2014, la production écossaise de saumon bio a été de 3 588 tonnes, soit 2,0 % de la production écossaise de saumon d'élevage. Elle a baissé de 31 % par rapport à 2013⁽³⁾.
En Irlande du Nord, il existe une seule entreprise de production de saumon : elle est 100 % bio (Glenarm Organic Salmon) et a plusieurs sites d'élevage. Elle produit environ 500 tonnes de saumon bio par an, vendues en Europe ainsi que dans des pays plus lointains.
- **Les truites et carpes sont les deux autres principales espèces de poissons bio produites en Europe.** Le Danemark est le plus gros producteur européen de truites arc en ciel bio (1 080 tonnes en 2014⁽⁴⁾). Sa production augmente rapidement, elle a doublé entre 2012 et 2014. En 2015, une truite bio sur deux produite dans l'Union européenne provenait déjà du Danemark. Le Danemark exporte environ 90 % de sa production de truites bio. Des truites bio sont également produites en France⁽⁵⁾, en Allemagne⁽⁶⁾, en Irlande et dans les Pays Baltes. La Roumanie et la Lituanie sont les principaux producteurs de cyprinidés bio.



Notes :

(1) La production européenne (UE et Norvège) de saumon bio a été évaluée à 30 000 tonnes en 2014.

(2) La production s'est remise d'un épisode de maladie amibienne des branchies.

(3) Mais le nombre de fermes aquacoles bio est resté le même.

(4) Soit 0,04 % de la production danoise de truites.

(5) 952 tonnes en 2012, soit 3 % de la production française.

(6) En 2013, 2 % des fermes allemande produisant des truites étaient bio.



- D'autres espèces de poissons sont produites dans l'Union européenne comme le bar (684 tonnes en 2012⁽¹⁾), la dorade (630 tonnes en 2012⁽²⁾) ou encore l'esturgeon.
- Plusieurs exploitations européennes produisent des **moules** bio, notamment en Irlande⁽³⁾, au Danemark⁽⁴⁾, en Italie, en Allemagne, en France et en Espagne. La production d'huîtres bio est encore modeste. On en trouve en Croatie, en France et en Italie.
- **Le marché des produits aquacoles bio s'est développé dans l'Union européenne au cours des dernières années, même si ce n'est que progressivement.** Environ 1 % du poisson et des fruits de mer consommés dans l'Union européenne est bio. **L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni et l'Italie sont les principaux marchés européens, et même mondiaux, pour les produits aquacoles bio.**



L'Allemagne et la France sont les deux principaux marchés pour le saumon bio irlandais. L'Allemagne est le premier acheteur de truites bio danoises.

En **France**, les ventes de produits aquacoles bio ont continué de progresser en 2015, atteignant 119 millions € (+21 % vs 2014), soit 1,8 % des ventes de cette catégorie de produits.

Au **Royaume-Uni**, le marché du poisson frais bio en grande distribution s'élevait à 18 millions € en 2015. Environ 2 % du poisson consommé au Royaume-Uni est bio.

En Suède, le poisson bio avait déjà une part de marché de 8,1 % en 2012.

Aux Pays-Bas, la vente de produits aquacoles bio dans la grande distribution n'a commencé qu'en 2009. Cependant, les ventes de poissons frais avaient déjà été multipliées par 19 en 2015 par rapport à 2009, atteignant 7,5 millions €⁽⁵⁾.

De plus en plus de fruits de mer bio provenant des pays tiers arrivent sur le marché européen.

Notes :

(1) Soit 0,6 % de la production de bar de l'Union européenne. La Grèce est le premier producteur de bar bio, devant la France.

(2) Soit 10,7 % de la production de dorade de l'UE. La Grèce est le premier producteur de dorade bio, devant la France.

(3) En Irlande, plus de la moitié de la production de moules était bio en 2014, soit plus de 7 500 tonnes. La production a dépassé 9 000 tonnes en 2015.

(4) L'objectif du secteur est d'atteindre 10 % de la production danoise de moules en bio d'ici 2018.

(5) En GMS



Politiques publiques en faveur de l'agriculture biologique

- La nouvelle politique agricole commune (2014-2020) reconnaît le rôle joué par l'agriculture biologique pour répondre à la demande des consommateurs qui souhaitent des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. **La grande majorité des pays de l'UE ont mis en place des aides à la conversion ou au maintien.** La durée et le montant des aides à la conversion varient d'un pays à l'autre. Cette aide dure entre 2 et 5 ans (en France et dans une partie de l'Italie et de l'Espagne). Le montant des aides est plus élevé en Belgique, à Chypre, en Allemagne, dans certaines régions d'Italie et en Slovaquie. C'est en République tchèque, Lettonie, Pologne et Slovaquie qu'il est le plus bas. Le montant des aides au maintien varie également. C'est en Italie qu'il est le plus élevé, devant Chypre et l'Allemagne. Le montant le plus bas est payé en France, au Royaume-Uni, en Lettonie et en Pologne.

D'après IFOAM EU Group/FIBL, **le montant des aides à la conversion et au maintien à l'agriculture biologique pour 2014-2020 s'élève à 6,3 milliards €**, ce qui représente 6,4 % du budget FEADER. De plus, les exploitations biologiques reçoivent automatiquement l'aide verte qui dépend du premier pilier de la PAC⁽¹⁾. Elles n'ont pas à remplir d'autres obligations en raison de leur contribution globale significative aux objectifs environnementaux.

Par ailleurs, le deuxième **plan d'action pour l'avenir de la production biologique dans l'UE a été adopté en 2014**⁽²⁾. Il comprend 18 actions à mettre en œuvre d'ici 2020 avec trois domaines prioritaires spécifiques : la compétitivité des producteurs bio, la confiance des consommateurs et les échanges commerciaux avec les pays tiers. **Les résultats visés sont la croissance de la production et de la demande, ainsi que le développement des échanges internationaux.**

- Dans cinq pays, il n'y a pas encore eu de programme public de développement spécifique à l'agriculture biologique : Chypre, Grèce, Portugal, Roumanie⁽³⁾ et Slovaquie⁽⁴⁾. Dans huit autres pays, il n'existe pas de programme actuel ni prévu : Irlande, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Slovaquie, Suède⁽⁵⁾. Dans les autres, **des programmes nationaux ou régionaux sont mis en œuvre ou ont été annoncés :**

- En **Espagne**, il existe des lignes stratégiques pour la période 2014-2018 : développer et consolider la production biologique, développer la formation et la recherche, faire croître le marché, améliorer la commercialisation et structurer le secteur.

L'Andalousie a lancé son troisième plan en faveur de l'agriculture biologique en 2016. Il est à horizon 2020 et a pour objectifs principaux : l'amélioration de la compétitivité, le développement du marché domestique, le renforcement des contrôles, la croissance des connaissances, la professionnalisation du secteur et la création d'emplois.

Des programmes de développement sont en cours dans quatre autres communautés autonomes : l'Aragon, le Castille et Léon, le Pays Basque et les Canaries.

Le gouvernement de Valence a annoncé un plan pour développer la production bio. Les deux objectifs sont d'atteindre 20 % de la SAU en bio d'ici 2020 et 10 % du chiffre d'affaires agricole.

Notes :

(1) L'aide verte représente 30 % du FEADER.

(2) Le premier datait de 2004.

(3) Une ébauche de plan a été élaborée par plusieurs organismes dont l'Association Roumaine pour l'Agriculture Durable.

(4) En Slovaquie, il existe cependant un plan d'actions porté par les acteurs du secteur bio.

(5) Précédents programmes : Irlande : 2013-2015, Lettonie : 2012-2014, Luxembourg : 2009-2015, Malte : 2004, Pays-Bas : 2008-2011, Slovaquie : 2005-2015 et Suède : 2006-2010.



- **L'Italie** a adopté un nouveau plan stratégique bio à l'horizon 2020. Il comporte dix actions concernant le soutien à l'agriculture biologique, la structuration, la promotion des produits bio italiens, le développement de l'utilisation de produits bio en RHD, la gestion des espaces verts, la réglementation, la formation, les contrôles et la recherche et l'innovation.
- En 2014, le Ministère **français** de l'Agriculture a lancé un programme de développement du secteur bio "Ambition Bio 2017". L'objectif général est de doubler les surfaces par rapport à 2012 d'ici fin 2017. Le budget des aides à la conversion et au maintien a été doublé, passant de 90 à 180 millions € entre 2012 et 2017. Ce programme d'actions comporte six axes : développer la production, structurer les filières, développer la consommation et conquérir des marchés, renforcer la recherche, son pilotage et la diffusion de résultats, former les acteurs agricoles et agroalimentaires et adapter la réglementation.
- Le Ministre **allemand** de l'Agriculture prévoit un plan stratégique pour renforcer l'agriculture biologique en Allemagne. Il était prévu qu'il soit finalisé pour la fin 2016⁽¹⁾.
Le plan **Bavarois** pour 2014-2020 a pour objectif de doubler la production bio. Il combine des mesures sur la formation, le conseil, la commercialisation, la promotion et la recherche.
- En **Pologne**, le plan pour l'agriculture et l'alimentation biologiques s'étend sur la période 2015-2020. Les objectifs principaux sont le développement de la production et du marché. Les objectifs secondaires sont l'amélioration de la compétitivité, le développement de l'offre, le développement de la transformation, la diversification et le renforcement des circuits de distribution de produits bio, l'augmentation de la sensibilisation des consommateurs, l'amélioration de la coopération entre acteurs et le maintien d'un niveau élevé de contrôle.
- Le 5^e programme **autrichien**⁽²⁾ pour l'agriculture concerne la période 2015-2020. L'Autriche s'est fixé pour objectif que la part de la SAU en bio dépasse 20 % d'ici 2016⁽³⁾. Les autres objectifs sont de commercialiser tous les produits bio en tant que tels, de développer l'offre en lien avec la demande, d'informer davantage les consommateurs sur les bénéfices environnementaux de l'agriculture bio et sur la qualité des aliments bio, de développer la formation et le conseil et d'améliorer la disponibilité des statistiques.
- Au Royaume-Uni⁽⁴⁾, **l'Ecosse** a lancé un plan d'actions pour la période 2016-2020 afin d'aider l'agriculture biologique à construire un futur plus durable, régénérer l'économie rurale et conserver la biodiversité et les ressources naturelles. Le cœur de la stratégie est de diffuser les connaissances sur la valeur économique, environnementale et sociale des produits bio écossais, de renforcer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que de faire progresser les compétences grâce à la connaissance des meilleurs pratiques et la formation.
- En **République Tchèque**, le plan d'actions pour le développement de l'agriculture biologique pour 2016-2020 a pour principaux objectifs d'accroître la viabilité des exploitations bio et de développer le marché domestique (avec une part significative de produits nationaux).
- En **Finlande**, le premier programme de développement de l'agriculture biologique concerne la période 2013-2020. Les ambitions sont de développer et de diversifier la production et d'accroître la présence de produits bio dans la distribution et dans les cuisines professionnelles. L'un des objectifs est que la part de la SAU en bio atteigne 20 % d'ici 2020.

Notes :

(1) Le dernier plan fédéral concernait 2012-2015.

(2) Le premier programme de développement date de 2001.

(3) La part de la SAU en bio a atteint 21,2 % en 2015.

(4) Dates des derniers plans pour les autres Etats : Angleterre : 2002-2007, Pays de Galles : 1999-2004 et Irlande du N. : 2007-2009.



- La **Bulgarie** et la **Lituanie** préparent de nouveaux programmes de développement⁽¹⁾.
- En 2015, le gouvernement **danois** a lancé un programme pour doubler les surfaces bio danoises d'ici 2020 et pour augmenter la demande en produits alimentaires bio. L'une des ambitions de ce programme est de développer davantage la quantité de produits bio servie dans la restauration collective publique.
- En **Estonie**, les objectifs stratégiques du Plan de développement pour l'agriculture biologique 2014-2020 sont d'améliorer la compétitivité de l'agriculture biologique et d'accroître la consommation de produits bio locaux. Le Ministère des Affaires Rurales souhaite que, d'ici 2020, la part des surfaces en bio augmente de 50 % par rapport à 2014⁽²⁾, que 20 % des Estoniens consomment régulièrement des produits bio et que 30 % des institutions accueillant des enfants proposent des produits bio dans leurs menus. Ce Ministère a aussi élaboré un programme de transfert des connaissances sur le secteur bio pour la période 2016-2019.
- En **Hongrie**, un plan d'actions pour le développement de l'agriculture biologique est en cours pour la période 2014-2020. Les objectifs sont de développer la production, la transformation, la formation, la recherche, la coopération entre les acteurs, la consommation, la confiance des consommateurs et la collecte de données.
- En **Croatie**, le premier programme de développement de l'agriculture biologique concerne la période 2011-2016. L'objectif principal est d'atteindre 8 % de la SAU en bio d'ici 2016. Ce programme a pour ambition d'accélérer le développement du secteur afin de répondre à la demande des consommateurs et de favoriser le développement économique durable des zones rurales. Les actions prévues concernent la formation et l'information des producteurs bio, la structuration du secteur, la promotion, l'implication des entreprises agroalimentaires dans la transformation, la compétitivité du secteur, le tourisme et la recherche.
- En **Belgique**, les plans sont régionaux. La Wallonie a mis en place un plan stratégique pour le développement de l'agriculture biologique et de la consommation de produits bio à horizon 2020. Il repose sur le développement de la recherche, de la formation et de la promotion des produits bio auprès du grand public. Les objectifs, d'ici 2020, sont que la part de la SAU en bio atteigne 14 %, la part des exploitations bio 10 % et que les produits bio représentent 3 % du marché alimentaire.
Le plan stratégique flamand s'étend sur 2013-2017. Il a pour principales ambitions la croissance qualitative et quantitative de la production et le développement du marché.
- En Irlande et aux Pays-Bas, même s'il n'y a pas de programme de développement actuel, des actions sont menées :
 - Le Ministre **irlandais** de l'agriculture a annoncé en 2016 la création d'un fonds de 5 millions € afin d'aider les préparateurs irlandais à investir dans des installations de transformation, tri, emballage et stockage des produits bio.
 - Début juin 2016, le Secrétaire d'Etat **néerlandais** aux affaires économiques a annoncé une mesure de soutien pour le secteur biologique. Le gouvernement va apporter une garantie aux agriculteurs afin que ceux-ci puissent obtenir plus facilement des prêts bancaires.

Notes :

(1) En Bulgarie, le précédent programme concernait la période 2007-2017 et en Lituanie, la période 2007-2010.

(2) La part de la SAU en bio était déjà de 16 % en 2014.



Sources

- Les informations sur la production biologique dans l'Union européenne proviennent de sources multiples. Les données 2015 ont été utilisées lorsqu'elles étaient disponibles, dans le cas contraire l'année est indiquée.

Administration des Services Techniques de l'Agriculture du Luxembourg, Agence BIO/OC, Agence BIO/AND-I, Agrana, Agrex Consulting, Agricultural Research Institute – Cyprus, Agroinformacion, AIAB, AKI, AMA, Ambassade de Bulgarie en France, Ambassade de France en Roumanie, AMI, AMI/Gfk, AMI/AgroMilagro Research/FIBL/FleXinfo, Arla Foods, Bio Austria, Bio Bank, Bio Bulgaria, Bio Monitor, Bio Romania, Biofach, Bioforum Flandres, Bioforsk, BioKennis, Biokontroll Hungaria Nonprofit Kft, Bioland, Biologica, Biomarkt, Bionext, Bioselena, Biostaedte, Biowallonie, BÖLN, BÖLW, Bord Iascaigh Mhara, CBI/Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas, Commission européenne, Consejería de Agricultura y Pesca – Junta de Andalucía, CultiMer, Danish Agricultural Advisory Service, Danish Agriculture & Food Council, Danish Dairy Board, Danish Plantedirektoratet, Dansk Akvakultur, Denmark Statistics, Department for Rural Affairs and Aquaculture – Malta, Department of Aquaculture and Fisheries of Greece, Destatis, Ecoticias, Ekoagros, Ekocentria, EkoConnect, Ekologiska Lantbrukarna, EkoMatCentrum, Ekoweb, Ecozept, ELSTAT, Estonian Organic Farming Foundation, Euromonitor International, European Market Observatory for Fisheries and Aquaculture Products, Eurostat, Evira, FAO, Farmers Weekly, FIBL/IFOAM, Fish Farmer Magazine, Food for Life, FranceAgriMer, Fresh Fruit Portal, Fresh Plaza, Gfk, Good Herdsman Ltd, Gouvernement écossais, Green Marketing, Greenplanet, Grüner Bericht, Hortidaily, ICROFS, IFOAM, IFREMER, INNOCAT, INSEE, Institute for Sustainable Development – Slovenia, Instituto Nacional de Estatística – Portugal, IOFGA, IPIMAR, IPOPY, IRI/CNIEL, Irish Examiner, Irish Food Magazine, ITAVI, Jordbruksverket (Swedish Board of Agriculture), Junta de Andalucía, Klaus Braun, Latvian Association of Organic Agriculture, LEI, Loima, Marine Scotland Science, Ministères de l'Agriculture d'Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Slovénie, Ministère de l'Ecologie d'Autriche, Ministère de l'Environnement et de l'Alimentation du Danemark, Ministère du développement durable, de l'environnement et du changement climatique de Malte, Missions économiques de Bucarest, de Dublin, de La Haye et de Madrid, Mintel's Global New Products Database, Naturland, Nielsen, Nomisma Wine Monitor, Norwegian University of Life Sciences, Oekolandbau, Ökologischer Großküchen Service, Ökologisk Landsforening, OMSCo, OrganicDataNetwork, Organic Denmark, Organic Market Info, Organic Monitor, Organic News Room, Organic Trust, Organic Unit, Pro-Bio Liga, Prober, Pro Luomu, RollAMA, SANA, Scottish Organic Producers Association, SEAE, Service Public de Wallonie/DGRNE, SINAB, SKAL, Soil Association, SSP, STATEC, Statistics Lithuania, Statistics Sweden, Steps to Organic, Svensk Mjölk, Swedish Dairy Association, Task Force Marktontwikkeling Biologische Landbouw, Teatro Naturale International, The European Aquaculture Society, The FishSite News Desk, The Scotman, The World Aquaculture Society, Tike, TNS Emor/Ministère de l'Agriculture d'Estonie, Tollwood, Top Agrar, Ubifrance, Université d'Aalborg, Szent István et d'Helsinki, UKSUP (Central and Testing Institute in agriculture), UKZUZ (Central Institute for Supervising and Testing in Agriculture), UZEI (Institute of Agricultural Economics and Information), Valio, VENECA, Wiener Zucker, Wirtschaftskammer Österreich et ZMP.

Crédit photos

Agence BIO, Commission européenne, Sarah Le Douarin, Nathalie Legoupil, Jean-Baptiste Strobel et Sud de France Développement.

LES CARNETS DE L'AGENCE BIO

janvier 2017



LA BIO DANS L'UNION EUROPEENNE



Crédit photo : Commission européenne

REDACTION

Sarah Le Douarin

INFOGRAPHIE

Sarah Le Douarin et Adrian Chartin

OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

observatoire@agencebio.org

*Agence française pour le développement et la
promotion de l'agriculture biologique
6, rue Lavoisier 93100 Montreuil
01 48 70 48 30*

www.agencebio.org

